

**VI^e session ordinaire du Conseil de la Commission de coopération environnementale
Compte rendu des interventions faites durant la partie publique**

Le 28 juin 1999, à Banff, au Canada

AVERTISSEMENT : Malgré le soin avec lequel le présent compte rendu a été établi, il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

La ministre Christine Stewart ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants et se dit enchantée et enthousiaste d'avoir l'occasion d'écouter les interventions du public. Au nom de la secrétaire Julia Carabias et de l'administratrice Carol Browner, elle fait de brèves observations préliminaires au sujet des travaux et des progrès accomplis au cours de la présente session. Elle annonce, en premier lieu, l'établissement d'un Plan d'action régional nord-américain (PARNA) en vue de réduire les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène. M^{me} Stewart souligne que le Conseil accorde une place importante au fait de garantir et d'améliorer la protection de l'environnement et de la santé humaine. Elle annonce également l'organisation du premier symposium nord-américain sur les liens entre le commerce et l'environnement, dont la tenue est prévue en octobre 2000. En prévision de cette conférence, le Conseil a rendu public un rapport intitulé *Version finale du cadre d'analyse des répercussions environnementales de l'ALÉNA*, et il diffusera une demande de dépôt d'exposés afin d'inciter les universitaires, les chercheurs et les spécialistes en politiques à mettre ce cadre à l'essai dans des situations particulières.

Au sujet de l'article 14 de l'ANACDE, la ministre relate que le Conseil a convenu de réviser les Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE (ci-après désignées « Lignes directrices relatives aux communications »), et qu'il forme le vœu que ses travaux donneront des résultats fructueux. Elle indique également que le Conseil a décidé de poursuivre la révision du processus de constitution des dossiers factuels. En ce qui a trait à l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers (EIET), M^{me} Stewart mentionne que ce domaine a posé certains problèmes et suscité de nombreuses discussions, mais que des progrès ont tout de même été accomplis. Les membres du Conseil ont convenu de travailler de concert avec leur négociateurs respectifs, ainsi qu'avec chaque État et province frontaliers, afin de conclure des « accords de bon voisinage » fondés sur la réciprocité. Cette démarche vise à garantir l'application des principes de transparence et de participation dans le contexte de projets qui peuvent avoir des répercussions environnementales dans les régions frontalières. Elle ajoute que le Conseil a aussi approuvé un plan d'action en vue de conserver les oiseaux et leurs habitats essentiels dans toute l'Amérique du Nord; il s'agit d'une mesure importante destinée à préserver la biodiversité qui table sur la réussite du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). La ministre souligne également le travail considérable qui a été réalisé relativement à la partie amont de rivière San Pedro, et elle mentionne que le Conseil a unanimement décidé de diffuser le rapport intitulé *Méandre de vie*. Elle affirme en outre que les travaux dont le réservoir Silva a été l'objet sont un autre exemple des avantages que procure la coopération.

La ministre remercie ensuite M^{me} Janine Ferretti et les autres membres du Secrétariat pour la qualité de leur travail tout au long de l'année, ainsi que les fonctionnaires et chacun des membres du personnel pour leur conscience professionnelle et leur dévouement. À titre personnel, elle conclut en disant croire que le travail de la CCE est extrêmement important, car il permet de montrer à quel point trois pays dont les réalités politiques et économiques sont différentes peuvent travailler de concert et obtenir des résultats positifs dans les domaines de l'environnement et de la santé humaine. Selon elle, les réalisations de la CCE peuvent servir de modèle au reste de la collectivité mondiale. En dernier lieu, elle remercie ses collègues du Conseil de leur travail et de leurs efforts, et assure au public que le Conseil est continuellement déterminé à agir au nom des citoyens en vue d'obtenir des résultats encore plus significatifs.

La secrétaire Julia Carabias ajoute au compte rendu de la ministre Stewart en faisant remarquer que le gouvernement mexicain est satisfait des travaux et des réalisations de la CCE. Sa participation aux six sessions annuelles lui a permis de constater des progrès considérables. Elle estime que la Commission est une institution unique, en raison du fait que ses travaux sont axés sur les liens entre le commerce et l'environnement. Elle est également unique en raison des mécanismes qui entourent son fonctionnement, particulièrement l'organisation de la participation du public par l'entremise du Comité consultatif public mixte (CCPM) et des Comités consultatifs nationaux (CCN), de même que dans le cadre de la séance publique avec le Conseil. M^{me} Carabias indique qu'elle a vu cette participation se développer et mûrir, et avoir des incidences positives sur la Commission et au sein de chacun des trois pays. Elle poursuit en indiquant que les gouvernements sont encore en train d'apprendre comment dialoguer avec la société civile tout en élaborant des politiques environnementales. Elle explique qu'au Mexique le fait que la structure des comités consultatifs permette de traiter des sujets comme les pêches, les ressources naturelles et l'eau aide le gouvernement mexicain à susciter un dialogue ainsi qu'un flux d'idées dans la perspective d'élaborer de telles politiques. Elle dit croire qu'il n'est possible de faire des progrès que lorsque que le gouvernement et la société travaillent de concert. Selon elle, les travaux de la Commission dans ce domaine offrent un modèle aux autres pays en élaborant des politiques de développement durable, et le dialogue avec le public constitue une partie très importante de ce processus.

L'administratrice Carol Browner déclare qu'elle n'a rien à ajouter pour le moment et confie qu'elle est impatiente d'entendre les propos du public.

Le président du CCPM, M. Jon Plaut ouvre la séance en demandant aux rapporteurs de la séance publique tenue plus tôt avec le CCPM de faire leurs exposés : M^{me} Karel Mayrand, de la *Revue environnement et sécurité*, sur le Programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce; M^{me} Sarah Dover, de la *Canadian Endangered Species Campaign*, sur le Programme relatif à la conservation de la biodiversité; M^{me} Ruth Madsen, du *Thompson Institute of Environmental Studies*, sur le Programme relatif aux polluants et à la santé; M. Mark Spalding, de la *Graduate School of International Relations and Pacific Studies*, sur le Programme relatif au droit et aux politiques de l'environnement. (Le rapport du CCPM au Conseil n° 99-03 rend compte en détail de ces exposés; on peut le consulter sur le site Web de la CCE). **M. Plaut** invite ensuite le public à faire des exposés individuels.

M. Richard Meganck, de l'Organisation des États américains (OEA), indique que celle-ci s'est employée à apporter de l'aide technique depuis 1960 et que ses mandats sont liés aux activités de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), du Sommet des Amériques et des ministres des Affaires étrangères. Il mentionne plusieurs secteurs d'intérêt qui prêtent à des chevauchements avec les travaux de la CCE. Il s'agit, en premier lieu, de la réunion sur le commerce et l'environnement qu'organisera la CCE et, en deuxième lieu, de la réunion interaméricaine sur le même sujet auxquels participeront l'OEA et d'autres entités en octobre 1999. M. Meganck explique que l'OEA fournit des services de secrétariat dans divers domaines qui pourraient intéresser la CCE, notamment l'*Inter-American Forum on Environmental Law* (Tribune interaméricaine sur le droit de l'environnement), l'*Inter-American Network on Biodiversity Information* (Réseau interaméricain sur l'information relative à la biodiversité), l'*Inter-American Water Resources Network* (Réseau interaméricain sur les ressources en eau) et l'*Inter-American Strategy on Public Participation* (Stratégie interaméricaine relative à la participation du public). En ce qui a trait à cette dernière, l'OEA est en train de parachever un document d'orientation stratégique qui sera présenté, en octobre 1999, à la réunion de l'*Inter-American Committee on Sustainable Development* (Comité interaméricain sur le développement durable). Le principal rôle de l'OEA consiste à offrir une aide technique et une tribune afin de mener des discussions sur les politiques et aider les États membres à obtenir les emprunts et les investissements dont ils ont besoin pour favoriser leur développement économique.

M. Adam Greene, de l'US Council for International Business, soutient que d'importants progrès ont été accomplis collectivement dans un cadre voulant que la protection environnementale et le développement économique aillent de pair. Il indique que l'on entend de plus en plus dire que l'environnement n'est pas prêt à ce que l'économie se développe, et que l'économie n'est pas non plus prête à protéger l'environnement. Il déclare que nous devons veiller à ne pas pencher pour l'un ou l'autre de ces points de vue. En ce qui a trait au chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), il se dit d'accord avec le fondement que cet accord autorise expressément chaque pays membre à édicter les lois sur l'environnement qu'il juge lui convenir. Il déclare également que les dispositions des chapitres 7, 9 et 11 protègent adéquatement les lois sur l'environnement fondées sur la performance, mais qu'ils n'accordent aucune protection en matière de propriété. Il a le sentiment que c'est là que la situation se corse, et conclut qu'à mesure que les causes évolueront, on commencera à discerner que la législation sur l'environnement est réellement protégée.

M^{me} Christine Elwell, du Sierra Club du Canada, dépose une demande au nom de 15 organisations non gouvernementales (ONG) et personnes d'Amérique du Nord concernant les toutes récentes attaques contre les lois sur l'environnement et la santé publique. Elle cite particulièrement le cas d'une société de l'Alberta, Methanex, le plus important fabricant mondial d'éther méthyltertiobutylique, un additif des gaz toxiques. Elle mentionne que des groupes ont écrit au Conseil de la CCE afin que des mesures soient prises à l'égard d'un certain nombre de ces causes d'investissement visées par l'ALÉNA qui ont des répercussions sur l'environnement. Elle soutient que le Conseil a la responsabilité de servir de point d'information et de mettre ces causes de côté tant que le processus d'EIET n'est pas élaboré. M^{me} Elwell rappelle que le Conseil a convenu de collaborer avec la Commission du libre-échange (CLÉ) en vue d'atteindre les buts et les objectifs environnementaux de l'ALÉNA qui concernent les différends visés au chapitre 11

de cet accord. Elle cite plusieurs exemples de différends récents, dont ceux de la société S.D. Myers et les BPC, la société Sunbelt Water et les exportations d'eau, et la société Pope and Talbot et les produits de bois d'œuvre. Elle affirme que l'utilisation du terme « enquête publique » pour désigner le processus visé à l'article 10 de l'ANACDE est un sujet litigieux, et qu'en l'absence de lignes directrices publiques comparables à celles relatives aux communications visées à l'article 14, les groupes n'ont aucune possibilité de choix. Elle rappelle aussi au Conseil qu'il a reconnu que les demandes d'investissement suscitent des problèmes environnementaux importants. En ce qui concerne le cas de la société Methanex, elle soutient qu'il est indéniablement prouvé que ce cancérogène s'infiltré dans les ressources en eau souterraine. Elle affirme qu'il s'agit d'un exemple qui montre que les sociétés nord-américaines peuvent changer de personnalité pour tirer parti de dispositions comme celles-là qui ont de graves conséquences. M^{me} Elwell dit espérer que **l'administratrice Browner** intervienne. Celle-ci prend la parole pour dire que les États-Unis ne croient pas que la demande de Methanex soit fondée. M^{me} Elwell poursuit en se disant également préoccupée par le fait que les décisions soient prises à huis clos, en évitant de consulter le public. Elle réitère sa demande au Conseil d'agir comme point d'information et de collaborer avec la CLÉ pour interpréter les dispositions de l'ALÉNA, offrir son savoir-faire et élaborer des lignes directrices relatives aux enquêtes publiques. En dernier lieu, elle invite le Conseil à mettre un terme à ces causes et lui offre l'aide du Sierra Club du Canada.

M. David Schorr, de la section américaine du Fonds mondial de la nature (FMN), commence par féliciter le Conseil pour cette année de transition et de renouveau, et déclare que la CCE a accompli un important pas en avant depuis la session de Mérida. Au nom de son organisation, ils saluent chaleureusement la nomination de M^{me} Janine Ferretti, en affirmant qu'elle a effectué un travail considérable. Il formule trois préoccupations. Premièrement, en ce qui concerne l'article 14 de l'ANACDE, il indique que même si le FMN a été relativement bien mis au courant de l'état des négociations qui se sont déroulées au cours de la présente session, il regrette de devoir dire que son organisme considère qu'elles semblent avoir donné des résultats négatifs. Le FMN pense aussi qu'il est regrettable que le Conseil ait rejeté l'opinion que le CCPM partage avec de nombreux commentateurs publics, à savoir de ne pas réviser les Lignes directrices relatives aux communications. Il poursuit en soutenant que même s'il comprend que certaines modifications doivent y être apportées, celles dont le FMN a été mis au courant menacent d'amenuiser l'indépendance et la neutralité du processus, l'accès des citoyens à ce processus ainsi que sa transparence. M. Schorr invite le Conseil à ne pas tomber dans le piège de la « microgestion » lorsque ces lignes directrices entreront en vigueur. Deuxièmement, en rapport avec le chapitre 11 de l'ALÉNA, il affirme que quelle que soit l'issue de l'affaire Methanex, il ne fait aucun doute que la longue liste de causes intentées aux termes de ce chapitre montre que certains en font un usage non prévu. Il mentionne également que cette situation a eu des incidences importantes, à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sur les négociations de traités mondiaux. M. Schorr soutient qu'il existe un problème réel, en termes de contenu et d'orientation, et il presse la CCE et chacun des ministres de l'Environnement de jouer un rôle public dynamique relativement à cet enjeu.

M. Cliff Wallis, de l'Alberta Wilderness Association (AWA) et de la Fédération canadienne de la nature (FCN), affirme que son association est préoccupée par le sort de la communication qu'elle a déposée en vertu de la *Natural Heritage Act* (Loi sur le patrimoine naturel) de

l'Alberta, car aucun autre processus que celui visé aux articles 14 et 15 de l'ANACDE n'expose clairement comment déposer des communications. Il mentionne qu'elle attend quand même une réponse et quelle voudrait connaître la position du Conseil à ce sujet. Le Conseil est-il d'accord avec les obligations que prescrivent les articles 3 et 4 et le paragraphe 10(3) de l'ANACDE? L'AWA s'interroge également sur le mandat du Conseil, et certaines des communications déjà déposées qui dénoncent l'omission de prescrire des procédures qui ne laissent place à aucune interprétation, à l'instar des auteurs du rapport découlant de l'examen quadriennal de l'application de l'ANACDE. Elle recommande donc que le Conseil instaure des procédures publiques afin de remplir le rôle de surveillance que lui confie l'ANACDE et qu'il propose certaines solutions. Le Conseil pourrait notamment constituer un groupe spécial d'experts indépendants qui serait chargé de réviser l'ANACDE et de recommander des procédures régissant l'enregistrement et l'examen des communications, ainsi que la suite que le Conseil leur donne en vertu d'obligations autres que celles que lui prescrivent les articles 14 et 15. M. Wallis se dit également étonné, par exemple, par l'absence de réponse à la communication que la FCN a déposée l'année dernière, et il mentionne que celle-ci s'inquiète du fait que le Canada n'ait pas encore édicté de législation sur les espèces en voie de disparition.

M. Gustavo Alanis, du *Centro Mexicano de Derecho Ambiental*, se joint à l'orateur précédent et recommande que des efforts soient déployés pour protéger la biodiversité que partagent les trois pays. Il affirme que l'un des moyens d'y parvenir consiste à promulguer une législation stricte sur les espèces en voie de disparition. En deuxième lieu, il réitère la préoccupation qu'il a exprimée l'année dernière à Mérida, à savoir qu'un accord sur l'EIET n'est pas encore en vigueur, et il incite le Conseil à viser la conclusion d'un tel accord. Il se dit en outre étonné et mal à l'aise devant l'insistance du Conseil à vouloir apporter des modifications aux Lignes directrices relatives aux communications. Il dit partager l'opinion de la majeure partie du public voulant qu'aucune modification ne soit justifiée pour le moment. Selon M. Alanis, en décidant d'ignorer cet avis, le Conseil a remis en question l'utilité de la consultation publique, puisque, en fin de compte, les décisions politiques l'emportent. Il incite le Conseil à prendre en considération l'avis du CCPM n° 99-01 recommandant de ne pas réviser ces lignes directrices pour le moment.

M. Randy Christensen, du *Sierra Legal Defense Fund*, expose deux questions. Premièrement, en ce qui a trait au processus relatif aux communications de citoyens, il souligne à quel point il est important de préserver l'indépendance du Secrétariat. Son organisation a agi comme conseillère dans le cadre de deux communications visant les sociétés BC Hydro et BC Mining. À ce titre, elle a eu l'occasion de voir le Secrétariat à l'œuvre, et il a montré sa capacité à être équitable et indépendant, soucieux d'appliquer les principes d'ouverture et de transparence, et déterminé à traiter des problèmes aussi complexes que litigieux. M. Christensen invite ensuite le Conseil à mettre l'EIET au rang des priorités, en faisant remarquer que la nécessité de conclure un accord dans ce domaine est illustrée par un projet d'exploitation minière au Canada, sur la rivière Taku, qui coule entre la Colombie-Britannique et l'Alaska. Il s'agit de la plus vaste aire sauvage non protégée d'Amérique du Nord, où les saumons remontent en grand nombre et où les populations d'espèces en voie de disparition sont stables. Ce projet a suscité de fortes préoccupations dans le public des deux côtés de la frontière, et la tribu Tlingit, qui vit dans la région visée par le projet, a déposé une demande d'examen judiciaire. Ce projet fait également l'objet d'une communication mettant en cause la BC Mining. M. Christensen invite le Conseil à

se pencher sur ce projet en recourant à des mécanismes comme la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et la Commission mixte internationale (CMI).

M^{me} Martha Kostuch, de *Friends of the Oldman River*, se dit premièrement préoccupée par la révision des Lignes directrices relatives aux communications, et exprime la déception de son organisation de voir que le Conseil a ignoré l'avis du CCPM et du public. Elle déclare, cependant, qu'elle appuie la modification du paragraphe 15(7) de l'ANACDE afin que les dossiers factuels soient rendus publics. En deuxième lieu, elle soulève la question de la communication déposée par son organisation, le 4 octobre 1997, aux termes de l'article 14. Elle mentionne qu'il y est allégué que le gouvernement du Canada omet d'observer et d'appliquer la *Loi sur les pêches* ainsi que la LCEE. Le 23 janvier 1998, le Secrétariat a avisé l'organisation que sa communication satisfaisait aux critères d'admissibilité, et, le 12 mars 1998, elle a su qu'une série de communications était en suspens. Le 8 mai 1998, le Secrétariat l'a informée qu'il avait demandé une réponse au gouvernement du Canada, et, le 13 juillet 1998, que le gouvernement du Canada avait répondu et que la CCE examinait la communication à la lumière de cette réponse. Depuis lors, l'organisation a entendu de nombreuses excuses pour justifier le retard d'une décision, notamment l'insuffisance de personnel et de ressources. Elle recommande, par conséquent, de fournir du soutien supplémentaire au Secrétariat pour que l'examen des communications se fasse plus rapidement. En dernier lieu, elle déclare qu'elle a récemment appris que le Secrétariat avait rendu sa décision et elle demande qu'elle soit communiquée ce jour au Conseil et soit rendue publique.

M^{me} Maria Esther Cortés, du *Colectivo Ecologista de Jalisco, A.C.*, relate au Conseil qu'elle s'est consacrée aux affaires environnementales depuis 1986 et que la résolution n° 97-04 qu'il a adoptée concernant le Registre des rejets et des transferts de polluants (RRTP) a été bien accueillie par la société civile des trois pays. Elle mentionne qu'au Mexique les travaux de mise en place du RRTP vont bon train en compagnie de représentants de divers secteurs et de la CCE. Ce registre fait partie intégrante du droit des citoyens à être informés, ce qui est quelque peu nouveau au Mexique et s'avère des plus nécessaires. Elle recommande au Conseil de recourir à tous les moyens possibles pour éviter de retarder l'implantation de RRTP en Amérique du Nord, car cela minerait la confiance des citoyens et leur participation au processus social, tout en limitant les possibilités de contrôler les répercussions environnementales des activités industrielles, lesquelles peuvent être considérables. En dernier lieu, relativement à l'environnement et à la santé, M^{me} Cortés invite la CCE à apporter son aide afin d'évaluer les risques et les incidences des formes de vie issues de la bio-ingénierie, particulièrement les formes transgéniques.

M^{me} Susan Hedman, de l'*Environmental Law & Policy Center*, dit appuyer les efforts de la CCE visant à réduire les rejets de mercure en Amérique du Nord et prône l'adoption de mesures plus strictes à l'égard de l'une des plus importantes sources de rejets de cette substance, les centrales thermiques alimentées au charbon. Elle indique qu'en matière d'électricité, les transactions ont atteint un niveau sans précédent en Amérique du Nord, et que l'on s'attend à ce qu'elles augmentent considérablement au cours des prochaines années en raison de la déréglementation du secteur de l'électricité. Par exemple, l'American Electric Power Company, qui produit la plus grande quantité d'électricité aux États-Unis à partir de centrales alimentées au charbon, a proposé un regroupement qui créerait une société d'électricité s'étendant du Canada

jusqu'au Mexique. Selon M^{me} Hedman, de telles expansions donneront lieu à un accroissement de la production et, conséquemment, à une utilisation accrue de charbon. Présentement, ces centrales sont responsables d'un tiers de tous les rejets de mercure et cette proportion continue de s'accroître. De plus, le secteur de l'électricité n'a pris aucune mesure pour contrôler ou réduire les rejets, contrairement à d'autres secteurs industriels. Les sociétés allèguent que les mesures de contrôle coûtent trop cher ou ne sont pas réalisables, techniquement parlant, ce qui n'est tout simplement pas vrai. Des travaux réalisés par le Groupe d'étude sur le mercure, dans le cadre du Programme de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC), ainsi que par des intervenants du programme relatif à la qualité de l'air ont permis de déterminer l'existence de techniques rentables de contrôle du mercure pour ce type de centrale. M^{me} Hedman invite le Conseil à commander l'établissement d'un Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif au mercure qui engage le secteur de la production d'électricité à partir du charbon à réduire de 90 % ses rejets de mercure d'ici 2010. Elle soutient que tout objectif inférieur contreviendrait à la résolution du Conseil sur la GRPC, laquelle exige une élimination progressive du mercure.

M^{me} Martha Delgado, de la *Presencia Ciudadana Mexicana, A.C.*, mentionne que son groupe a travaillé sur un projet relatif à l'accès et à l'utilisation de l'information sur les rejets de polluants au Mexique, dans le contexte de la résolution n^o 97-04, et qu'il est très soucieux du fait que le budget que la CCE consacre à ces travaux ait été réduit. Elle indique qu'au Mexique on attend depuis deux ans que le RRTP prenne forme. Il n'y a aucun système de déclaration obligatoire et il est très important qu'un tel registre soit instauré, dans une optique de transparence et d'accès public à l'information. Les groupes du Mexique ont besoin de cette information pour pouvoir travailler avec des organisations du Canada et des États-Unis. M^{me} Delgado ajoute qu'il est important que ce registre soit mis en place durant le mandat du présent gouvernement.

M. Michael Gregory, de l'*Arizona Toxics Information*, félicite la CCE pour le rapport sur la partie amont de la rivière San Pedro, et pour avoir mis sur pied un processus qui peut servir de modèle en vue de traiter des problèmes complexes et litigieux en matière de ressources transfrontalières. Il recommande à la CCE de se fonder sur ce modèle pour protéger la rivière à l'échelle transfrontalière. Il se dit en outre inquiet de voir que, dans les trois pays, des forces antidémocratiques exercent de fortes pressions pour restreindre le droit du public à être informé. Il affirme qu'il est très important que la CCE réitère et étende son engagement relatif au droit à l'information dans toute l'Amérique du Nord, en ce qui concerne particulièrement les RRTP. Pour ce faire, M. Gregory recommande de recourir à divers moyens. Premièrement, la CCE pourrait accroître ses efforts pour aider le Mexique à respecter l'engagement qu'il a pris depuis longtemps dans le cadre du Sommet de la terre de Rio, et envers l'OCDE, la CCE et la population du Mexique et d'Amérique du Nord, lequel engagement consiste à instaurer un RRTP national sur la base des critères établis par la CCE. Deuxièmement, la CCE pourrait s'employer à prévenir un affaiblissement des RRTP en vigueur en Amérique du Nord. Troisièmement, la liste des substances pourraient s'étendre aux neurotoxines et aux substances qui provoquent des troubles endocriniens. En dernier lieu, il recommande que les RRTP soient consultables sur un site Web afin que le public y ait accès. **L'administratrice Browner** prend la parole et rappelle à l'orateur que l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis offre déjà cette information sur son site Web.

M. Adolfo González, de l'État de Baja California, remercie la CCE de son soutien à la protection des écosystèmes marins et côtiers contre les activités terrestres, dans le cadre du projet relatif à la baie des Californies. Ces travaux sont destinés à amener les Mexicains et les Américains à protéger les océans de façon concertée, tout en respectant leurs différences sur le plan national. Il mentionne qu'en termes de résultats, une campagne de surveillance conjointe a été menée et qu'elle a donné lieu à la participation de plus de 30 centres de recherche gouvernementaux et non gouvernementaux, et qu'elle a permis d'informer les collectivités locales grâce au réseau Internet et à la tenue de conférences de presse. Il mentionne en outre que ces travaux ont aussi permis d'établir un système d'information géographique (SIG), et celui-ci permet maintenant de repérer les sources de pollution ponctuelles et non ponctuelles et de répondre à trois questions : qui pollue?, qui ne pollue pas?, et quels sont les endroits pollués?

M. Jason Grumet, du North East States for Coordinated Air Use Management, indique que son organisation a travaillé avec la CCE au cours des dernières années sur une série de problèmes de pollution transfrontalière, et qu'il voudrait recommander trois principes et deux projets particuliers. Premièrement, il est important de reconnaître que la CCE est vraiment unique et qu'elle devrait se servir de ses ressources limitées pour tirer parti de cette unicité. Deuxièmement, les efforts devraient être axés sur des projets qui ne pourraient être entrepris autrement que sous les auspices de la CCE. En dernier lieu, il est très important que le public puisse profiter de l'occasion que lui offre la présente session annuelle de participer à un dialogue ouvert. Le premier projet de la CCE pourrait viser l'établissement d'un centre d'échange d'information sur des méthodes éprouvées de lutte anti-pollution qui pourrait permettre d'élaborer des normes uniformes pour l'Amérique du Nord. La CCE pourrait également soutenir un effort vigoureux afin de veiller à ce que les véhicules qui assure la réussite économique de l'ALÉNA respectent des normes environnementales minimales. M. Grumet termine en affirmant que les avantages économiques découlant d'une circulation accrue de camions doivent aller de pair avec des normes environnementales prévoyant des corridors écologiques.

M. Aaron Schneider, du Centre for International Studies, soulève le dilemme de la protection des investissements comparativement à la protection de l'environnement que suscite le chapitre 11 de l'ALÉNA, ainsi que le rôle qui échoit subséquemment à la CCE à cet égard. Sans évoquer la longue liste d'enjeux que cela pose, il mentionne que les poursuites intentées en vertu de ce chapitre ont soulevé la question de savoir « qui gouverne réellement ». Nonobstant l'issue ou le bien-fondé de ces causes, la menace de lourds dédommagements que laissent planer les différends fait craindre à tous les niveaux de gouvernement de devoir « payer pour gouverner ». Le chapitre 11 de l'ALÉNA subordonne l'exercice normal du pouvoir en termes de protection de l'environnement, de santé, d'économie et, le cas échéant, de normes du travail. Quant à lui, le paragraphe 10(6) de l'ANACDE ne semble pas précis en ce qui concerne le rôle de la CCE ou son pouvoir d'intervention. Celle-ci a été créée pour surveiller et intervenir dans un contexte de répercussions environnementales découlant de la libéralisation du commerce. M. Schneider suggère que la CCE mette au rang de ses priorités la résolution du problème que suscite le chapitre 11, sinon ses bons offices se limiteront à obtenir des compensations pour l'environnement.

M^{me} Mary Kelly et Richard Lowerre du Texas Center for Policy Studies, soulève trois questions. Elle dit appuyer les commentaires des orateurs précédents relativement au chapitre 11 de l'ALÉNA et aux articles 14 et 15 de l'ANACDE, et complimente le CCPM pour avoir pu sensibiliser le public et obtenir l'opinion des ONG sur le processus visé à ces deux articles. En ce qui a trait à l'EIET, elle insiste pour que la position des États-Unis comprenne les activités à l'égard desquelles chaque État est la principale autorité chargée de délivrer des permis. En troisième lieu, M^{me} Kelly fait mention du problème de la qualité de l'air dans la région de *Big Bend Boquillas del Carmen*. Elle indique que des groupes du Texas sont profondément déçus que le Mexique n'ait pas accepté de participer à une étude avec traceur, car celle-ci constitue la prochaine étape scientifique en vue de relever les rejets des centrales électriques qui affectent cette région. En dernier lieu, elle félicite les responsables de la Région 6 de l'EPA pour avoir décidé de mener l'étude avec traceur au Texas.

M. Robert Strain, de la ville de Sierra Vista, se présente en mentionnant qu'il prend la parole au nom des résidents, des organismes et des intervenants de la partie amont de la vallée de la rivière San Pedro. Il fait état du rapport intitulé *Le maintien et la mise en valeur de l'habitat riverain des oiseaux migrateurs dans la partie amont de la San Pedro*, une étude que le Secrétariat de la CCE a commandée à un groupe d'experts et qui a été rendue publique en juin dernier. Ce processus de publication comprenait un examen public de 60 jours dirigé par l'*Udall Center* au cours de l'été de 1998, et le rapport d'un groupe consultatif formé à cette fin a été publié en novembre. Les conclusions qui en ont découlé guident les activités de recherche et de conservation ainsi que celles des institutions. Ce rapport affirme que la valeur de la rivière ne fait aucun doute pour les personnes et les organisations qui croient à la nécessité d'entreprendre d'autres recherches pour mieux connaître les systèmes hydrologiques, ainsi que la manière dont les activités humaines les affectent. La protection de la rivière San Pedro a constitué une priorité de premier plan pour la population de Sierra Vista, le pays et l'armée américaine afin que les citoyens, actuels et futurs, puissent obtenir un approvisionnement adéquat en eau et jouir d'une qualité de vie. Les participants ont fait montre de détermination et d'aptitude à conclure des partenariats et à former des coalitions pour protéger un environnement qu'ils estiment très précieux. En dernier lieu, M. Strain indique que les collectivités qui vivent le long de la partie amont de la rivière San Pedro ont été encouragées par l'annonce faite au cours de la présente semaine de l'établissement d'un plan relatif au bassin hydrographique binational. Celui-ci est destiné à financer les activités de conservation et l'achat de terres afin d'instaurer des servitudes de conservation. Elles comptent également sur la CCE et ses pays membres pour trouver des moyens de travailler plus efficacement avec leurs voisins du Mexique.

M. Raúl Arriaga Becerra, de l'Instituto de Ecología de Guanajuato, fait état des progrès accomplis au réservoir Silva. En premier lieu, il remercie la CCE pour le soutien qu'elle a apporté au cours des trois dernières années, ainsi que le ministère de l'Environnement du Québec, l'organisme *Wetlands International* et l'État de Guanajuato qui ont versé un million de dollars pour la remise en état du réservoir, ce qui a permis d'enlever les sédiments contaminés. Un projet a été mis sur pied, en collaboration étroite avec les collectivités locales, dans la perspective de convertir le site en une aire d'écotourisme, avec un terrain de camping et des points d'observation des oiseaux, et de travailler avec les producteurs agricoles locaux. M. Arriaga demande à la CCE d'apporter son soutien à la réalisation de la phase finale du projet,

laquelle exige un montant de 300 000 \$ pour développer le site et le restaurer. Il termine en remerciant particulièrement la secrétaire Carabias pour sa détermination à faire participer les citoyens.

M. Donald Davis, de *The Friends of Presqu'île Park*, félicite la CCE et M. Hans Herrmann pour avoir établi le compte rendu de la conférence sur les monarques. Il invite le Conseil et la CCE à favoriser l'achèvement du projet établi aux termes de la résolution n° 96-04 en dressant un plan nord-américain pour la conservation et la protection des espèces. Il dit être conscient qu'il s'agit d'un mélange très complexe de questions sociales, politiques, économiques, biologiques et culturelles qu'il faudrait traiter dans le cadre d'un effort concerté de la part des trois pays. Alors que l'exploitation forestière et le développement durable au Mexique sont souvent vus comme des enjeux importants en termes de conservation, les Canadiens doivent se pencher sur la perte d'habitats et réduire l'emploi d'herbicides et de pesticides. M. Davis indique que certaines personnes ont récemment exprimé des préoccupations quant aux incidences négatives que pourrait avoir le pollen du maïs transgénique, et il déclare qu'il est rassurant d'apprendre que la CCE est au courant de ces nouveaux enjeux. Il mentionne que l'élaboration et le perfectionnement, par le secteur privé, de divers programmes scientifiques et éducatifs relatifs aux monarques montrent que le public continue de s'intéresser à cet insecte remarquable qui relie les trois pays. Il soutient que beaucoup d'autres espèces de la faune nord-américaine bénéficieraient de la mise en œuvre d'une stratégie continentale.

M^{me} Ruth Madsen, du *Thompson Institute of Environmental Studies*, félicite le Conseil au sujet des nouveaux efforts de conservation des oiseaux. Elle mentionne qu'au Canada seulement trois provinces ont adhéré à l'ANACDE. Maintenant que la CCE obtient certains résultats très positifs, il serait peut-être temps que le Conseil et le gouvernement du Canada redoublent d'efforts pour inciter les autres provinces à y adhérer. Elle se dit inquiète des commentaires formulés par le secteur privé, voulant que l'on perçoive la CCE dans une optique de viabilité économique, sociale et environnementale. Elle soutient que l'ALÉNA représente l'élément économique et que la CCE représente l'élément social et environnemental. M^{me} Madsen recommande que les ministres appliquent le principe de précaution, et que la ministre Stewart considère que la *Loi sur les espèces en voie de disparition et les espèces menacées* s'applique à tous les Canadiens, et non pas seulement aux 3 % de terres fédérales situées dans chaque province.

M^{me} Andrea Abel, de la *National Wildlife Federation (NWF)*, dit saluer les importantes réalisations du Conseil et du Secrétariat durant l'année écoulée, et félicite M^{me} Ferretti pour sa nomination. Elle rapporte les commentaires de collègues sur le chapitre 11 de l'ALÉNA et les articles 14 et 15 de l'ANACDE. Son organisme recommande au Conseil de continuer à se concentrer sur le commerce et l'environnement, ainsi que sur la conservation des habitats et de la biodiversité en Amérique du Nord. Selon elle, la CCE n'obtiendra des retombées positives pour l'environnement nord-américain qu'en déployant des efforts dirigés. La NWF félicite également la CCE pour le projet relatif à la rivière San Pedro, et il voudrait voir l'étude à laquelle ce projet a donné lieu servir de modèle dynamique pour entreprendre des activités concrètes de conservation à l'échelle transfrontalière. M^{me} Abel mentionne qu'une de ces activités pourrait particulièrement porter sur la conservation des habitats dans les prairies et sur l'importante biodiversité des espèces qu'elles abritent, de même que sur celles d'espèces clés comme le chien

de prairie. En outre, la NWF préconise la poursuite des activités sur les nouvelles tendances, plus particulièrement dans le secteur de l'eau, et soutient qu'en ce qui concerne les exportations d'eau, il ne sera possible de faire l'unanimité qu'après avoir instauré une ligne de conduite nord-américaine sur laquelle reposeront les décisions politiques relatives aux ressources en eau.

M^{me} Elaine Kennedy, du *Cornwall & District Environnement Committee*, déclare que si l'on veut favoriser une plus grande coopération en Amérique du Nord, il va falloir se pencher sur la normalisation de la terminologie et des mesures. Elle affirme que si l'Union européenne est capable de le faire, nos trois pays le peuvent sûrement. Les différences de normes sont des obstacles qui amenuisent l'efficacité, servent d'excuses et entravent le progrès. La CCE devrait jouer un rôle de premier plan en vue de régler ce problème. Une fois que la normalisation sera instaurée, la CCE pourrait coordonner celle de la réglementation environnementale en vigueur dans les trois pays. Cela ne signifie nullement d'affaiblir les normes au maximum, mais, au contraire, de les resserrer pour qu'elles soient les plus strictes possibles. Le réseautage avec des groupes environnementalistes pourrait aider la CCE à accomplir cette tâche. Un réseau plus étendu permettrait un échange entre la CCE et les groupes communautaires. Alors que l'un des pays accueille les oiseaux migrateurs durant l'été, qu'un autre sert de corridor de migration et que le dernier les accueille l'hiver, la CCE pourrait servir à coordonner les efforts visant à préserver les espèces transfrontalières en voie de disparition. M^{me} Kennedy fait les mêmes commentaires que l'orateur précédent relativement au chapitre 11 de l'ALÉNA. En dernier lieu, elle affirme qu'en matière de communication avec les citoyens, la CCE doit tenir compte de l'analphabétisme, et qu'il lui faut donc recourir à une variété de médias comme la radio publique, la télévision communautaire et le théâtre. Elle termine en encourageant le Conseil, le CCPM et le Secrétariat à penser et à agir dans une perspective mondiale.

M. Andrzej Zeromski, de l'*Universidad de Guadalajara*, expose un point de vue universitaire afin d'améliorer la stratégie et les projets de la CCE. En premier lieu, il mentionne qu'une analyse des divers documents de la CCE montre que le public demeure préoccupé par les lignes directrices et les stratégies qui ont été approuvées, et qu'il est nécessaire d'améliorer les critères relatifs aux politiques environnementales à long terme. Il soutient qu'il faut en permanence chercher à équilibrer la conservation des ressources avec le développement durable. Et il ajoute qu'il faudrait instaurer une vision holistique et mondiale améliorée des problèmes environnementaux si l'on veut fixer des priorités nationales adéquates. Il explique que deux raisons l'ont poussé à croire que les stratégies ont besoin d'amélioration. Premièrement, le concept de la durabilité appliqué au développement n'a pas été vraiment adopté, et deuxièmement la notion de viabilité sociale est exclue. Selon M. Zeromski, un concept plus intégral et plus précis du développement durable nous permettrait de mieux prévoir et de mieux concevoir les stratégies environnementales, et de fixer des priorités adéquates. Il préconise également de faire l'inventaire des modèles de gestion en vigueur afin de régler les problèmes environnementaux. Il affirme qu'il faudrait instaurer des politiques coordonnées comportant des instruments de développement durable pour les régions, et les outils pour ce faire existent bel et bien. En dernier lieu, il recommande à la CCE de chercher à établir des relations institutionnelles avec l'Agence européenne pour l'environnement et d'autres entités du genre.

M^{me} Anna Tillman, de la *STORM Coalition*, mentionne qu'elle étayera ses propos sur les RRTP, sur un processus de normalisation à l'échelle canadienne ainsi que sur le fonctionnement

du CCPM avec des questions reliées à la participation et au soutien du public. Elle dit apporter tout son appui aux rapports *À l'heure des comptes*, car ils représentent un excellent moyen de diffuser l'information qu'ils renferment. Il s'agit d'outils précieux pour le public parce qu'ils donnent foi au principe du droit à l'information et de l'habilitation des collectivités. Ils permettent également de relever les lacunes, les tendances et les activités transfrontalières, en faisant particulièrement état d'informations essentielles sur les rejets et les transferts de polluants. Bien qu'ils aient été vivement critiqués par le secteur privé, ils le forcent à agir. M^{me} Tillman soutient également que les carences du processus de normalisation à l'échelle canadienne doivent être examinées, notamment les seuils et des éléments comme le benzène dont il est fait peu mention. Le mercure et les substances toxiques biocumulatives rémanentes doivent également être examinés. En dernier lieu, elle soutient qu'il faudrait réétudier la participation du public en fonction des besoins du CCPM, et réviser les règles qui régissent les interventions des participants. Par exemple, la décision de réduire à deux minutes le temps de parole des orateurs a provoqué de la tension.

M. Gregory Thomas, du *Natural Heritage Institute*, est d'avis que les travaux relatifs à la rivière San Pedro comportent plusieurs phases. La première visait à ce que tout aille bien sur le plan technique, en se fondant sur la théorie voulant que si l'on veut résoudre un problème, il faut le comprendre. La deuxième phase a été marquée par un processus d'examen public qui a donné une dimension politique à la recherche de solutions. La troisième phase comprenait les travaux du Comité consultatif trinational consistant à synthétiser les interventions préalables et à relever les domaines dans lesquels il était possible de travailler en concertation. Et la quatrième phase visait à ce que le Conseil adopte le rapport intitulé *Méandre de vie*. M. Thomas dit espérer que le Conseil ne s'en aille pas tout de suite. Il explique que le groupe d'experts a examiné huit solutions différentes pour régler un déficit annuel de 7 000 acres par pied dans l'aquifère ainsi que ses effets sur les débits de base dans la rivière. Si toutes ces solutions sont adoptées, le déficit pourrait être réduit de moitié. Par contre, si aucune d'elles n'est appliquée, ce déficit doublera dans environ 30 ans et le destin de la rivière sera ainsi scellé. Il termine en invitant le Conseil à demeurer vigilant à cet égard.

M. José Carmelo Zavala Álvarez, du *Proyecto Fronterizo Educación Ambiental A.C.*, se dit préoccupé par le fait que les interprètes ont eu de la difficulté à s'ajuster au rythme d'élocution des orateurs. Il soutient qu'il s'agit là d'un exemple de ce qui arrive lorsque les gens sont invités à réduire la durée de leur exposé. Il recommande de satisfaire avec plus de pertinence les besoins de participation du public à ce processus, en le dirigeant d'une manière plus éclairée et en accordant aux orateurs suffisamment de temps, ce qui leur permettra de formuler de meilleures propositions. Selon lui, la participation sociale doit être fondée sur le respect, ce qui, au Mexique, n'est pas encore monnaie courante. Il ajoute qu'au niveau trilatéral, la CCE a un rôle de premier plan à jouer et qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire. M. Zavala affirme que la CCE devrait alimenter notre optimisme en constatant où nous étions il y a quelques années et où nous sommes maintenant rendus. Il dit appuyer le projet de RRTP au Mexique et mentionne que des représentants de son organisme ont participé à des réunions laborieuses, à tel point que ces démarches réclament une volonté politique. En terminant, il demande de quelle manière le Canada et les États-Unis fonctionnent dans ce domaine.

M^{me} Andrea Morrison, de l'Institut canadien pour la résolution des conflits (ICRC), débute son exposé en déclarant que l'un des principaux atouts de cette réunion est la possibilité qu'elle offre de rencontrer des gens dans les couloirs. Cela l'a amenée à constater qu'on ne réfléchit pas suffisamment au règlement extrajudiciaire des différends, et, particulièrement, à la manière dont des tribunes comme celles-ci sont organisées pour donner lieu à un partenariat et à un dialogue concrets. Elle mentionne avoir entendu, à maintes reprises, l'expression « participation du public », mais, selon ce qu'elle voit, il ne s'agit pas d'une vraie participation. Par exemple, le public s'est vu remettre une ébauche de rapport et son seul rôle consiste à le critiquer. Elle mentionne que ce n'est pas le genre de réflexion qui a cours présentement dans le domaine du règlement extrajudiciaire des différends, et elle se demande de quelle manière ce savoir-faire peut être introduit à la CCE. Elle recommande qu'un groupe de travail soit formé pour étudier spécifiquement les processus de participation du public et favoriser le « raisonnement à la ronde » requis pour établir un vrai dialogue. M^{me} Morrison soulève un autre point, celui des processus de règlement des différends en vigueur, tels que le processus d'arbitrage prévu au chapitre 11 de l'ALÉNA. Elle soutient qu'aucune médiation ne se produit et que la politique ne fait état d'aucun processus de concertation; elle recommande donc d'élaborer une politique à cet égard. En dernier lieu, relativement aux peuples autochtones, elle est d'avis que le fait qu'ils participent aux activités de la CCE n'est pas suffisant. Elle avance que la CCE pourrait tabler sur ses propres modèles et processus de règlement des différends, et au lieu de se réunir dans un hôtel luxueux à Banff, elle pourrait se rendre directement au sein des collectivités.

M^{me} Teresa Leal, du *Southwest Network for Environmental and Economic Justice*, affirme que les documents et la publicité qui soulignent les vertus de l'ALÉNA sur le terrain continuent d'ignorer la classe ouvrière, les groupes à faible revenu et les Premières nations. Selon elle, ceux-ci continuent d'être exclus du fonctionnement de la CCE pour des motifs économiques. Elle mentionne que, malgré l'existence de Comités consultatifs nationaux (CCN) dans les trois pays, ce processus de participation n'est encore qu'à un stade expérimental, car on ne connaît pas son degré d'efficacité. Elle poursuit en déclarant que le public continue de faire les mêmes expériences et de ressentir les mêmes frustrations au cours de ces réunions. Elle recommande d'accorder un soutien accru aux comités de surveillance communautaires afin que la participation soit constante et démocratique lorsque que des projets ont des incidences sur les collectivités et sur leur manière de vivre. Ces comités communautaires pourraient être habilités à examiner la conformité aux lois, à préciser l'orientation d'importantes questions frontalières, à accroître la participation aux décisions et à promouvoir la justice en matière d'environnement et d'économie. En dernier lieu, elle affirme que tant et aussi longtemps que les travailleurs, les collectivités, les familles et l'environnement feront partie de ce processus, les personnes visées continueront de chercher des moyens de faire percevoir cette nécessité au Conseil. M^{me} Leal termine en soutenant que pour avoir survécu à de nombreuses expériences, les personnes privées de leurs droits ont appris à résister tout en s'adaptant.

M. José Núñez Alba, du *Red Eco-Paz*, réitère la nécessité que le gouvernement mexicain rende le RRTP obligatoire et qu'il réclame au secteur privé des données précises sur les établissements qui rejettent des substances. Il recommande également, en plus d'établir un registre sur les transferts, de compiler des données globales. En ce qui concerne le contrôle des déchets, il mentionne que onze projets de décharges sur le côté américain de la frontière avec le Mexique posent des problèmes. Trois d'entre eux sont radioactifs, quatre ont des problèmes de drainage et

deux autres contiennent des déchets liquides dangereux. La plupart sont situés au Texas et deux d'entre eux se trouvent à la frontière entre les États de Californie et de Baja California. M. Núñez indique qu'il existe un risque de contamination de l'eau souterraine dans cinq régions et qu'en 2000, l'eau ira à El Paso. Il conclut en soutenant qu'il est très important que la CCE reconnaisse que les zones frontalières ne sont pas destinées au déversement de déchets nucléaires.

M^{me} Carolina Armijo de Vega, du CIRIO, Ambiente y Desarrollo Comunitario, A.C., dont la présentation a été préparée conjointement avec **Don Wedge du Groupe environnemental STOP**, déclare que le réseau Internet représente le meilleur moyen de consulter de l'information sur la CCE. Son site Web devrait offrir un registre à jour de tous les avis formulés au Conseil, à n'importe quel échelon de l'organisation, et il faudrait également qu'on y trouve de l'information concernant les CCN. Elle mentionne qu'au Canada la page a été mise à jour au mois de mars de cette année, alors que celle des États-Unis a été mise à jour au mois de mars de l'année dernière, et que l'on ne sait pas à quelle date celle du Mexique l'a été. Elle poursuit en mentionnant que le site Web de la CCE ne contient aucune information sur le CCN mexicain, et recommande, en vue d'améliorer la transparence, d'y offrir plus d'information sur le rôle des CCN. En dernier lieu, elle suggère d'insérer des liens dans la page d'accueil pour en savoir plus sur les comités de la CCE.

M. César Luna, de l'Environmental Health Coalition, abonde dans le même sens que certains autres orateurs concernant le droit à l'information et à la participation du public. Il invite le Conseil à poser un geste concret à l'égard de la fonderie de plomb abandonnée à Tijuana. La communication à ce sujet, déposée en octobre dernier aux termes des articles 13 et 14 de l'ANACDE, était destinée à ce que le Conseil prenne position et qu'il y donne suite d'une manière ou d'une autre. M. Luna poursuit en mentionnant qu'en ce qui a trait à l'article 14, une série d'obstacles et d'anomalies ont été relevés. L'un d'eux, à savoir la récente décision du Conseil de tenir sa réponse confidentielle, montre à nouveau que le processus est déloyal. Un autre problème persiste, celui des délais déraisonnables. Il indique qu'après huit mois d'attente, aucune réponse ne leur est parvenue. En ce qui concerne les termes de l'article 13, il déclare que le cas a été traité de telle manière que cela a permis à la CCE d'agir en se fondant sur les programmes relatifs à l'application des lois et à la protection de la santé et de l'environnement. Il attire l'attention du Conseil sur cette affaire en soutenant qu'il s'agit d'un problème international qui réclame des solutions internationales, et il termine en l'incitant à faire savoir que la CCE s'y intéresse et s'en occupe vraiment.

M^{me} Anne Moote, de l'Udall Center for Studies in Public Policy, reprend les recommandations formulées par un orateur précédent voulant que les processus de participation du public aux activités de la CCE devraient prévoir davantage de séances de dialogue. Elle relate qu'en 1998 le Secrétariat de la CCE a passé un contrat avec l'*Udall Center* pour entreprendre un processus de participation du public au projet relatif à la rivière San Pedro. Elle mentionne que dès que le Centre s'est joint au processus, il a été averti que la situation pourrait être très conflictuelle. Ses représentants ont donc agi avec précaution, rencontré les dirigeants et les groupes communautaires du bassin, et se sont rapidement rendu compte que le projet suscitait l'intérêt de la collectivité. Les groupes locaux et les résidents étaient pour ainsi dire impatients de partager leurs connaissances au sujet de la rivière ainsi que leur point de vue sur la gestion de l'eau. M^{me} Moote ajoute qu'une technique s'est avérée fructueuse en offrant des possibilités de

dialogue, à savoir la tenue de séances de groupe dirigées et d'ateliers publics auxquels ont assisté les membres du groupe d'experts. Elle indique en outre, qu'à l'instar des membres de la collectivité, le groupe d'experts et le groupe consultatif se sont servis des résultats de ce dialogue pour mettre sur pied des activités locales. Elle invite la Commission à soutenir et à favoriser l'exécution de certaines de ces activités.

M^{me} Sarah Dover, de la *Canadian Endangered Species Campaign*, félicite le Conseil d'avoir inscrit au plan de travail la question des espèces en voie de disparition. Elle lui recommande d'être stratégique dans son approche à l'égard de ces espèces et formule certaines suggestions. En premier lieu, elle soutient qu'il faut prioriser ces espèces dans le programme relatif à la biodiversité, s'en occuper dans une perspective continentale et biologique et chercher une solution de même nature. En deuxième lieu, elle déclare que la coopération relative au rétablissement et à la protection des espèces en voie de disparition doit être renforcée en faisant participer le public et en établissant des critères pour intervenir à l'égard des espèces à risques. Elle indique que les États-Unis et le Mexique sont en train de dresser une liste des espèces qui suscitent des préoccupations. Elle mentionne aussi qu'au Canada, le gouvernement fédéral a, en vertu de la Constitution, la compétence de protéger les espèces en voie de disparition et leurs habitats, et elle affirme qu'il devrait se dépêcher à adopter une législation forte. Elle invite le Conseil à aller de l'avant avec courage, en affirmant que nous ne sommes plus au stade de la prévention mais à celui de l'extinction massive. Elle termine en soulignant qu'il faudrait, par l'entremise de la CCE, recourir à une approche coordonnée pour améliorer la coopération à l'échelle continentale.

M^{me} Susana Alejandre, du *Proyecto de Fortalecimiento de la Sociedad Civil*, indique que son organisation s'emploie à aider la société civile à avoir une plus grande influence sur la politique gouvernementale en matière de développement durable. Elle souligne également la nécessité d'agir en concertation, en faisant des investissements adéquats dans les régions, mais elle dit constater un certain progrès dans ce domaine relativement aux populations autochtones. Elle mentionne que des projets similaires ont été entrepris par des organisations autochtones du Canada, et affirme que si la CCE finançait des ateliers où il serait possible de partager une telle expérience, cela s'avèrerait très utile pour commencer à faire participer les groupes autochtones à ses travaux.

M. Jesús Lara Chivarra, de l'*Unión de Comunidades Indígenas Huicholas de Jalisco*, déclare que les collectivités autochtones sont environnementalistes. Il dépose une demande de la part des collectivités qu'il représente afin que les peuples autochtones participent aux travaux de la CCE. À titre d'exemple de prise en compte de l'opinion des autochtones lorsqu'il est question d'environnement, il relate que, dans la région d'où il vient, existe l'une des plus anciennes forêts de chênes et de pins, et que ceux-ci ont fait l'objet de nombreuses études. Selon lui, ce genre d'étude scientifique, comme celle sur les oiseaux, devrait se poursuivre en y faisant participer les autochtones.

Le président du CCPM remercie les participants pour être intervenus de façon ordonnée et constructive, ainsi que les interprètes pour leur excellent travail.

La ministre Stewart remercie également les participants et dit regretter que le temps ait malheureusement dû être limité. Elle indique que le Conseil a chargé le Secrétariat d'examiner la manière dont la partie publique des sessions du Conseil est structurée, et de formuler des recommandations en vue de réviser et d'améliorer le processus pour que le dialogue soit plus productif à l'avenir. Elle invite ensuite ses homologues à formuler des commentaires et des dernières observations.

L'administratrice Browner, exprimant le point de vue d'une participante à ces processus et ayant pris le temps de réfléchir à la manière de tirer parti des possibilités qu'offrent l'ALÉNA et la CCE, mentionne, à titre d'exemple, l'harmonisation des normes en matière de santé publique. Elle déclare que, malgré le caractère complexe des travaux de la CCE, il incombe aux participants de ne pas perdre de vue le but ultime, à savoir, le renforcement de la protection de la santé humaine et de l'environnement. Il est également important de se rappeler que l'on aborde ce processus avec des antécédents historiques et culturels différents et qu'il faut admettre ces différences.

En ce qui concerne le processus d'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers, elle convient que les travaux ont été terriblement lents. Cette question a fait fortement ressortir les différences de nos formes de gouvernement. Les membres du Conseil conviennent tous de la nécessité de partager l'information, cependant, il s'est avéré très difficile de déterminer comment. En ce qui concerne les États-Unis, par exemple, leur capacité de demander à chaque État de fournir de l'information sur la délivrance de licences et de permis est quelque peu limitée. Les membres du Conseil ont donc convenu d'étudier de quelle manière ils pourraient élaborer un ensemble de politiques et de pratiques de « bon voisinage », pour qu'ensuite chacun d'eux tire parti de ses fonctions et incite les États et les provinces à s'engager à partager de l'information. En outre, chacun des gouvernements a convenu de partager cette information à l'échelon fédéral. M^{me} Browner reconnaît, cependant, qu'aux États-Unis une telle politique ne donne pas grand chose puisque la plupart des décisions sont prises à l'échelon étatique. Elle demande au public de bien vouloir soutenir le Conseil lorsqu'il adopte une nouvelle approche et de ne pas perdre de vue que son degré d'engagement demeure le même. Elle affirme qu'il n'est pas facile d'admettre qu'une approche n'a pas fonctionné et que le Conseil a fait ce choix en toute bonne foi.

M^{me} Browner évoque ensuite la question du droit et de l'accès du public à l'information. Elle déclare appuyer entièrement ces deux principes et souligne que, dans le cadre de ses fonctions à l'EPA, elle a visé à respecter le droit moral de la population de savoir quelles sortes de polluants se trouvent dans l'air qu'elle respire et dans l'eau qu'elle boit. Les trois pays abordent cette question avec une histoire et une législation différentes, et ces caractéristiques rendent la progression difficile. Elle déclare qu'il est toutefois encourageant que les trois gouvernements reconnaissent l'importance de progresser et d'instaurer des mécanismes de déclaration obligatoire des rejets. Elle relate que le Conseil a consacré énormément de temps à parler du rapport *À l'heure des comptes*, et de la manière de s'en servir pour tirer ce qu'il y a de mieux dans chaque pays tout en appliquant le droit à l'information. Selon elle, il n'y a rien de plus important à accomplir à court terme. En offrant au public l'accès à l'information, il est possible de déterminer ce qui est important pour protéger la santé humaine et l'environnement. Elle

remercie à nouveau le public d'avoir participé à cette séance, en soulignant que cette participation fait une énorme différence.

La secrétaire Carabias ajoute quelques éléments à ce que l'administratrice Browner a mentionné concernant le projet de RRTP. Elle déclare que le Conseil n'a aucunement l'intention de réduire les ressources consacrées à cet effort conjoint, en mentionnant que s'il a été ardu de mettre un RRTP en place au Mexique, des progrès ont tout de même été accomplis. Elle indique que les formulaires de déclaration sont prêts, que l'on a déterminé quels sont les instruments nécessaires pour progresser et que l'on s'attend à des résultats sous peu. Les programmes volontaires ont connu des perfectionnements pour tenir également compte des administrations locales. Tout en visant à implanter une norme à l'échelle du Mexique, ce processus ne peut être accéléré, car toutes les capacités administratives et gestionnelles doivent être en place. Elle dit également partager l'opinion de M^{me} Browner au sujet du droit à l'information. Elle indique que la loi générale sur l'équilibre écologique au Mexique vient d'être modifiée par les pouvoirs exécutif et législatif afin de renforcer les dispositions relatives à ce droit.

Au sujet d'un point soulevé par un orateur concernant les cas en suspens qui attendent une réponse aux termes des articles 14 et 15 de l'ANACDE, elle mentionne que seulement l'un d'entre eux relève du gouvernement fédéral et que sa réponse est en préparation. Elle explique qu'il ne s'agit pas d'une manifestation de manque de transparence, mais du désir de s'assurer, par dessus tout, que toutes les possibilités de droit à l'information sont exploitées. M^{me} Carabias revient ensuite sur deux autres points soulevés par d'autres orateurs. Au sujet des métaux et de leurs sous-produits, elle mentionne que le gouvernement mexicain s'intéresse particulièrement à cette question et qu'il essaie de faire avancer cette cause en tentant, à cette fin, d'extrader un homme d'affaires qui vit aux États-Unis. Elle donne l'assurance qu'elle poursuivra ses efforts pour résoudre ce problème. En ce qui concerne le bassin de la rivière San Pedro, elle souligne et réitère l'intérêt du Conseil à unir les efforts des gouvernements et du public. Le rapport indique très clairement ce qu'il faut améliorer dans chaque pays pour préserver ce bassin. Elle convient qu'il faut prendre des mesures pour éviter toute autre détérioration et mentionne que le Mexique entreprendra les études qui s'imposent pour inclure le bassin de la rivière San Pedro dans son réseau d'aires protégées. Il fera partie intégrante de la réserve Los Ajos et cela permettra de protéger autant les espèces sauvages que l'ensemble du bassin. Il s'agit d'une réussite pour la Commission et le Conseil, et elle salue les efforts gouvernementaux déployés dans ce sens.

En dernier lieu, étant donné que ce point a été traité par plusieurs orateurs, M^{me} Carabias croit de son devoir de parler de la révision des lignes directrices relatives aux communications. Elle affirme que le Conseil a bien pris en compte l'avis du CCPM et les résultats de l'atelier public, sans quoi il n'aurait pas rouvert l'entente conclue à Mérida. Elle explique que la recommandation visant à modifier ces lignes directrices ne résolvait pas le problème initial, et que la décision devait donc tenir compte du sens profond de cet avis tout en essayant de trouver des solutions aux questions que le Conseil estimait devoir être clarifiées. Cela a donné lieu à l'établissement de règles qui élucident la relation entre le gouvernement, le Secrétariat et le public. Si le problème de confiance n'avait pas été résolu, le Conseil aurait été forcé de trouver des solutions spéciales pour chaque nouvelle communication. M^{me} Carabias termine en déclarant que le Conseil a le sentiment que les changements apportés diminueront les tensions et

renforceront la coopération, et qu'il a fait particulièrement attention de ne pas affaiblir la participation du public et la transparence.

La ministre Stewart incite le public à prendre connaissance des modifications que le Conseil a approuvées concernant le processus visé aux articles 14 et 15 de l'ANACDE. Elle déclare à nouveau que le Conseil est confiant que ces modifications ne porteront pas atteinte à l'indépendance, à l'intégrité et à la transparence du processus, et fait remarquer que le Conseil n'a aucunement le sentiment de faire de la microgestion. En ce qui concerne le chapitre 11 de l'ALÉNA, elle affirme que le Conseil réitère sa reconnaissance du droit souverain des nations de légiférer et de réglementer dans le domaine de l'environnement. En dernier lieu, elle assure au public que même si le Conseil n'a pu répondre à tous les commentaires exprimés, il a attentivement écouté les recommandations et les examinera toutes avec soin.

M^{me} Janine Ferretti se joint au Conseil pour remercier le public de sa participation en notant que les sessions du Conseil sont un processus des plus dynamiques. Elles comportent des réunions du CCPM, des séances publiques, des réunions du Conseil et des discussions de couloir qui offrent toutes l'occasion d'échanger des vues et l'expérience acquise. En compagnie du personnel du Secrétariat, elle a attentivement pris connaissance de l'information et des idées exprimées et étudiera leur pertinence relativement au programme de travail ainsi qu'à la manière dont le Secrétariat fonctionne. Elle indique qu'il s'agit d'un processus évolutif et que des mesures sont continuellement prises pour multiplier les possibilités de participation du public. Elle déclare qu'elle apprécierait recevoir des suggestions du public quant à la manière d'améliorer sa participation. Au sujet des articles 14 et 15 et de la constitution des dossiers factuels, elle mentionne qu'elle aussi est préoccupée par le long délai dont le Secrétariat a besoin pour traiter ces dossiers. Elle indique que jusqu'en septembre dernier, le Secrétariat ne disposait pas encore d'une unité chargée des communications sur les questions d'application. Elle signale que, depuis lors, le Secrétariat a travaillé ardemment afin de traiter les communications en suspens et qu'il a pris des mesures à l'égard des nouvelles communications et des communications présentées au cours des années passées. Elle se dit confiante que, grâce à cette nouvelle unité du Secrétariat, les engorgements seront éliminés et que le Secrétariat continuera d'améliorer le processus.

La ministre Stewart lève la séance.

Sixième session ordinaire du Conseil

Liste des participants

Les 27, 28 et 29 juin 1999, Banff, Alberta, Canada

Andrea Abel

NAFTA Program Specialist
National Wildlife Federation
4505 Spicewood Springs Road
Suite 300
Austin, TX 78759
USA
Tel: (1 512) 346-3934
Fax: (1 512) 346-3709
e-mail: abel@nwf.org

Gustavo Alanís Ortega

Presidente
Centro Mexicano de Derecho Ambiental, (CEMDA) A.C.
Atlixco 138
Col. Condesa
México, D.F. 06140
México
Tel: (011 525) 286-3323
Fax: (011 525) 211-2593
e-mail: cemda@laneta.apc.org

Susana Alejandre

Directora de Capacitación de Proyecto
Proyecto de Fortalecimiento de la Sociedad Civil (PNUD-SEMARNAP)
Calle Progreso 3,
Col. Del Carmen Coyoacán
México, D. F. 04100
México
Tel: (011 525) 659-5779
Fax: (011 525) 659-5775
e-mail:

María Isabel Altamirano Jiménez

Asesora
Unión de Ejidos y Comunidades de la Zona Norte del Istmo
Cuauhtemoc 5
Tizapan, San Angel
México, D. F. 01000
México
Tel: (011 525) 616-3519
Fax: (011 525) 659-5775
e-mail: altamirano@laneta.apc.org

Michael Andrews

Vice-President
The Nature Conservancy
P.O. Box 2267

Chapel Hill, NC 27515
USA
Tel: (1 919) 967-5493 x 117
Fax: (1 919) 967-1575
e-mail: mandrews@tnc.org

Carolina Armijo de Vega

Directora
CIRIO, Ambiente y Desarrollo Comunitario, A.C.
Avenida Adolfo López Mateos 335-33
Centro
Ensenada, Baja California 22800
México
Tel: (011 526) 174-0645
Fax: (011 526) 174-0645
e-mail: cirio@hotmail.com

Raúl Enrique Arriaga Becerra

Director General
Instituto de Ecología , Guanajuato
Calle Aldana S/N,
Esquina Subida del Panteón Nuevo
Col. Pueblito de Rocha
Guanajuato, Guanajuato 36040
México
Tel: (011 52 473) 211 68,
Fax: (011 52 473) 247-46
e-mail: rarriaga@guanajuato.gob.mx

Amaya Bernardez de la Granja

Directora de Programas de Recursos Naturales
Centro de Estudios del Sector Privado para el Desarrollo Sostenible (CESPEDES)
Lancaster No. 15, Piso 4
Col. Juárez
Delegación Cuauhtémoc
México, D.F. 06600
México
Tel: (011 525) 514-9300 Ext. 190
Fax: (011 525) 514-0762
e-mail: abernard@cce.org.mx

Peter Birney

Biologist
Union of New Brunswick Indians
385 Wilsey Road
Compartment 44
Fredericton, Nova Scotia E3B 5N6
Canada
Tel: (1 506) 458-9444
Fax: (1 506) 458-2850
e-mail: bir@brunet.net

Lee Botts

Member of the Board of Directors
Delta Institute (The)

9731 Pine Avenue
Gary, Indiana 46303
USA
Tel: (1 219) 938-2863
Fax: (1 219) 938-2863
e-mail: 102042.1612@compuserve.com

Miguel Refugio Camarillo Salas
Diputado Local
Congreso del Estado de Guanajuato
Plaza de la Paz #77
Centro
Guanajuato, Guanajuato 36000
México
Tel: (011 524) 732-9800 x 123
Fax: (011 524) 732-6357
e-mail: mcamarillo@pan.congresogto.mx

Diane Campeau
Vice-présidente à l'éducation
Fondation Les oiseleurs du Québec Inc.
625-C, route Lagueux
C.P. 5029
Bernières, Québec G7A 1A7
Canada
Tel: (1 418) 836-1066
Fax: (1 418) 836-1279
e-mail: gire@globetrotter.net

Randy Christensen
Staff Lawyer
Sierra Legal Defence Fund
131 Water Street, Suite 214
Vancouver, British Columbia V6B 4M3
Canada
Tel: (1 604) 685-5618
Fax: (1 604) 685-7813
e-mail: rchristensen@sierralegal.org

María Esther Cortés G. L.
Responsable del Programa sobre Toxicidad Ambiental
Colectivo Ecologista de Jalisco, A.C.
Ley 2985-1
Guadalajara, Jalisco 44680
México
Tel: (011 523) 615-0948
Fax: Tel/Fax (011 523) 615-0948
e-mail: semillas23@hotmail.com

María Luisa Cuevas
Ingeniero Químico Ambiental
GE Plastics, S.A. de C.V.
Barra de Trinidad #203
Altamira, Tamaulipas 89600
México

Tel: (011 521) 264-0574
Fax:
e-mail: luisa.cuevas@gepex.ge.com

Shannon Curry

Bear Society
Box 853
Banff, Alberta T0L 0C0
Canada
Tel: (1 403) 762-0361
Fax:
e-mail:

Donald A. Davis

Secretary, Board of Directors
The Friends of Presqu'île Park
3815 Bathurst Street, Apt. #2
Downsview, Ontario M3H 3N1
Canada
Tel: (1 416) 638-7738, 482-8597
Fax: (1 416) 638-7738
e-mail: donald.davis@utoronto.ca

Martha Delgado

Secretaria General
Presencia Ciudadana Mexicana, A. C.
Zacatecas 206-PH
Col. Roma
México, D.F. 06700
México
Tel: (011 525) 574-0217
Fax: (011 525) 264-6094
e-mail: presenci@dfi.telmx.net.mx

Sarah Dover

Campaign Director
Canadian Endangered Species Campaign
One Nicholas Street
Suite 606
Ottawa, Ontario K1N 7B7
Canada
Tel: (1 613) 562-3447
Fax: (1 613) 562-3371
e-mail: cesc@cnf.ca

Christine Elwell

Adjunct Professor of Law
Sierra Club of Canada
517 College Street
Suite 204
Toronto, Ontario M6G 4A2
Canada
Tel: (416) 960-0011
Fax: (416) 960-0020
e-mail: scenergy@web.net

Cecilia Fernandez

Clean North/Guelph International Resource Centre
236 Dublin Street North
Guelph, Ontario N1H 4P3
Canada
Tel: (1 519) 837-2565
Fax: (1 519) 837-8113
e-mail: oen@web.net

Ricardo Gonzalez

Diputado Local
Congreso del Estado de Guanajuato
Plaza de la Paz #77
Centro
Guanajuato, Guanajuato 36000
México
Tel: (011 524) 732-6512
Fax:
e-mail: rgonzalez@pri.congresogto.gob.mx

Adolfo González Calvillo

Director de Ecología
Estado de Baja California
Centro de Gobierno
Via Oriente No. 1
Col. Zona del Río
Tijuana, Baja California 22300
México
Tel: (011 52 66) 24-2012, 24-2095, 24-2000 Ext. 2272, 2274
Fax: (011 52 66) 24-2096
e-mail: agonzalez@baja.gob.mx

Adam B. Greene

Director of Environmental Affairs
U.S. Council for International Business
1212 Avenue of the Americas
Suite 2100
New York, New York 10036
USA
Tel: (1 212) 703-5056
Fax: (1 212) 575-0327
e-mail: agreene@uscib.org

Tristan Goodman

Student
University of Calgary
818 Varrity Estates Place
Calgary, Alberta
Canada
Tel: (1 403) 288-3595
Fax:
e-mail:

Michael Gregory

Director

Arizona Toxics Information
P.O. Box 1896
Bisbee, Arizona 85603
USA
Tel: (1 520) 432-5374
Fax: (1 520) 432-7473
e-mail: aztoxic@primenet.com

Paul Griss

Coordinator
New Directions Group
140 Benchlands Terrace
Canmore, Alberta T1W 1G2
Canada
Tel: (1 403) 678-9956
Fax: (1 403) 678-9414
e-mail: pgriss@expertcanmore.net

Jason S. Grumet

Executive Director
North East States for Coordinated Air Use Management (NESCAUM)
129 Portland Street
Boston, Massachusetts 02114
USA
Tel: (1 617) 367-8540
Fax: (1 617) 742-9162
e-mail: jgrumet@nescaum.org

Arlin Hackman

Vice President
World Wildlife Fund Canada
245 Eglinton Avenue East
Suite 410
Toronto, Ontario M4P 2Z7
Canada
Tel: (1 416) 489-4567 x 264
Fax: (1 416) 489-3611
e-mail: ahackman@wwfcanada.org

Louise Halper

Professor of Law
Washington and Lee University School of Law
Lewis Hall
Lexington, VA 24450
USA
Tel: (1 540) 463-8762
Fax:
e-mail: lah@wlu.edu

Nicole Harkin

Research Associate
Project On Government Oversight (POGO)
1900 L Street NW
Suite 314
Washington, D.C. 20036-5027

USA

Tel: (1 202) 466-5539

Fax: (1 202) 466-5596

e-mail: nicole@pogo.org

Susan Hedman

Staff Attorney

Environmental Law & Policy Center

35 East Wacker Drive

Suite 1300

Chicago, IL 60601-2208

USA

Tel: (1 312) 759-3400

Fax: (1 312) 332-1580

e-mail: shedman@elpc.org

Jennifer Hillard

V.P. Policy & Issues

Consumers Association of Canada

267 O'Connor Street

Suite 307

Ottawa, Ontario K2P 1V3

Canada

Tel: (1 613) 238-2533

Fax: (1 613) 563-2254

e-mail: jhillard@mb.sympatico.ca

Mary E. Kelly

Executive Director

Texas Center for Policy Studies

44 East Avenue # 306

P.O. Box 2618

Austin, Texas 78768

USA

Tel: (1 512) 474-0811

Fax: (1 512) 474-7846

e-mail: tcps@econet.org

Elaine Kennedy

PAC Chair

Cornwall & District Environment Committee

R.R. 1

St. Andrews West, Ontario K0C 2A0

Canada

Tel: (1 613) 936-2240

Fax: (1 613) 936-6062

e-mail: ekennedy@glen-net.ca

Martha Kostuch

Vice-President

The Friends of the Oldman River

4150 46th Street

Box 1288

Rocky Mountain House, Alberta T0M 1T0

Canada

Tel: (1 403) 845-4667
Fax: (1 403) 845-5377
e-mail: martha@rttinc.com

Mario Labonté

Directeur Général
Fondation Les oiseleurs du Québec Inc.
625-C, route Lagueux
C.P. 5029
St-Nicholas, Québec G7A 1A7
Canada
Tel: (1 418) 836-1066
Fax: (1 418) 836-1279

Jesús Lara Chivarra

Representante Presidente
Unión de Comunidades Indígenas Huicholas de Jalisco
Juárez #26
Mezquitic, Jalisco 46040
México
Tel: (011 524) 981-0010
Fax:
e-mail:

Jane Carol Livingston

Governing Board
Cochise Community College
1801 Bella Vista Drive
Sierra Vista, Arizona 85635
USA
Tel: (1 520) 459-1808
Fax:
e-mail: jcalam@cziz.com

Richard W. Lowerre

Attorney
Henry, Lowerre, Johnson & Frederick
4006 Speedway
Austin, Texas 78751-4628
USA
Tel: (1 512) 454-3050
Fax: (1 512) 454-6231
e-mail: henrylaw@io.com

César Luna

Border Environmental Justice Campaign Director
Environmental Health Coalition
1717 Kettner Boulevard
Suite 100
San Diego, CA 92101
USA
Tel: (1 619) 235-0281
Fax: (1 619) 232-3670
e-mail: ehcoalition@igc.org

Ruth Madsen

Director
Thompson Institute of Environmental Studies
170 Nicholas Street
Kamloops, British Columbia V2C 2P1
Canada
Tel: (1 250) 828-1984
Fax: (1 250) 372-0660

Mauricio Maldonado Sánchez

Coordinador Proyectos de Desarrollo Sustentable
Asociación Jalisciense de Apoyo a Grupos Indígenas A. C.
Calle Jesus 707
entre c/ Jesús García y Arista
Col. La Sagrada Familia
Guadalajara, Jalisco 44200
México
Tel: (011 523) 825-5920
Fax: (011 523) 825-6886
e-mail: ajagi@infosel.net.mx

Howard Mann

Consultant
International Institute for Sustainable Development
424 Hamilton Avenue
Ottawa, Ontario K1Y 1E3
Canada
Tel: (1 613) 729-0621
Fax: (1 613) 729-0306
e-mail: hmann@netcom.ca

Karel Mayrand

Secrétaire de Redaction
Revue environnement et sécurité
4267 Old Orchard, Bureau 4
Montréal, Québec H4A 3B3
Canada
Tel: (514) 488-9274
Fax: 514) 488-9274
e-mail: karel.mayrand@sympatico.ca

Richard Meganck

Director
Organization of American States (OAS)
1889 F Street N.W., Suite 340
Washington, DC 20006
USA
Tel: (1 202) 458-6248
Fax: (1 202) 458-3560
e-mail: rmeganck@oas.org

Claudio Mendez

2932 Mayfair Avenue N. #3
Seattle, WA 98109
USA

Tel: (1 206) 378-1059
Fax:
e-mail: llorona@msn.com

Ann Moote

Senior Research Specialist
University of Arizona
803/811 East First Street
Tucson, AZ 85719
USA
Tel: (1 520) 621-7189
Fax: (1 520) 621-9234
e-mail: moote@u.arizona.edu

Andrea Morrison

Quebec Coordinator
Canadian Institute for Conflict Resolution
Saint Paul University
222 Main Street
Ottawa, Ontario K1S 1C4
Canada
Tel: (514) 270-2951
Fax: (514) 270-4268
e-mail: apm@total.net

José Jorge Núñez Alba

Coordinador de Gestion Ambiental
Red Eco-Paz
Dr. Andrade 457
Col. Narvarte
México, D.F. 03010
México
Tel: (011 52 5) 519-4487, 448-6092, 659-7064
Fax: (011 52 5) 448-6101
e-mail: sando@data.net.mx

Lorena Palacios

AMEDIC, A. C.
Moises Saenz #138
Col. Prado Churubusco
México, D. F. 04230
México
Tel: (011 525) 539-3908
Fax: (011 525) 246-3854
e-mail: l.palacios@eudoramail.com

David Pashley

Vicepresident for Conservation
American Bird Conservancy
P.O. Box 249
4249 Loudoun Avenue
The Plains, Va 20198
USA
Tel: (1 540) 253 5780

Fax: (1 540) 253 5782
e-mail: dpashley@acbirds.org

Jesus Paz

Diputado Local
Congreso del Estado de Guanajuato
Plaza de la Paz #77
Centro
Guanajuato, Guanajuato 36000
México
Tel: (011 524) 732-9800 ext. 164
Fax:
e-mail:

Takis Plagiannakos

Senior Environmental Advisor
Ontario Power Generation
700 University Avenue
H-18, F-19
Toronto, Ontario M5G 1X6
Canada
Tel: (1 416) 592-3692
Fax: (1 416) 592-4841
e-mail: takis.plagiannakos@hydro.on.ca

Graham Price

Observer
International Council of Environmental Law
Godesberger Allee 108-112
Bonn, D-53175
Germany
Tel: (011 49228) 269-2251
Fax: (011 49228) 269-2240
e-mail:

Sharon Rodenbush

Coordinator, International Programs
Saskatchewan Wetland Conservation Corporation
2050 Cornwall Street
Room 202
Regina, Saskatchewan S4P 2K5
Canada
Tel: (1 306) 787-0913
Fax: (1 306) 787-0780
e-mail: srodenbush@wetland.sk.ca

Marina Ruiz

2932 Mayfair Avenue N. #3
Seattle, WA 98109
USA
Tel: (1 206) 378-1059
Fax:
e-mail: mruiz@u.washington.edu

Aaron Schneider

Environmental Research Coordinator
Centre for International Studies
University College of Cape Breton
RR #4
Baddeck, Nova Scotia B0E 1B0
Canada
Tel: (1 902) 929- 2063
Fax: (1 902) 929-2348
e-mail: rschneid@sparc.uccb.ns.ca

David Schorr

Director of Sustainable Commerce Program
World Wildlife Fund-US
1250, 24th Street N.W.
Suite 500
Washington, DC 20037-1175
USA
Tel: (1 202) 778-9662, 293-4800 general
Fax: (1 202) 778-9721
e-mail: david.schorr@wwfus.org

Lisa Bobbie Schreiber Hughes

Consul General
US Consulate-Alberta
615 Maclead Trail SE
Calgary, Alberta T2G 4T8
Canada
Tel: (1 403) 266-8962 x 299
Fax:
e-mail:

Ricardo Sheffield

Diputado Local
Congreso del Estado de Guanajuato
Plaza de la Paz #77, Centro
Guanajuato, Guanajuato 36000
México
Tel: (011 524) 732-9800
e-mail: fsheffield@pan.congresogto.gob.mx

Reno Sommerhalder

Director/Researcher
Bear Society
Box 853
Banff, Alberta T0L 0C0
Canada
Tel: (1 403) 762-0361
Fax:
e-mail:

Mark J. Spalding

Professor
University of California, San Diego
140 Twelfth Street

Del Mar, California 92014-2315
USA
Tel: (1 619) 259-7879
Fax: (1 619) 259-7879
e-mail: mspalding@ucsd.edu

Priscilla Stephan
Program Officer
World Wildlife Fund-US
1250, 24th Street N.W.
Suite 500
Washington, DC 20037-1132
USA
Tel: (1 202)778-9668
Fax: (1 202) 778-9721
e-mail: priscilla.stephan@wwfus.org

Robert B. Strain
Assistant Vice President
City of Sierra Vista
1801 Bella Vista
Sierra Vista, AZ 85635
USA
Tel: (1 520) 459-4763
Fax: (1 520) 458-0584
e-mail: bstrain@c2i2.com

Gregory Thomas
President
Natural Heritage Institute
114 Sansome Street
Suite 1200
San Francisco, California 94104
USA
Tel: (1 415) 288-0550
Fax: (1 415) 288-0555
e-mail: gat@n-h-i.org

Gareth Thomson
Education Director
Canadian Parks and Wilderness Society
319 10t Ave. S.W.
Ste. 306
Calgary, Alberta T2R 0A5
Canada
Tel:
Fax: (1 403) 678-0079
e-mail: gareth@agt.net

Anna Tilman
Co-Chair
STORM Coalition
7 Whitfield Court
Aurora, Ontario L4G 5L8
Canada

Tel: (1 905) 841-0095 EXT. 2146
Fax: (1 416) 491-0854
e-mail: tilman@aracnet.net

Harold Vangilder

Councilman
City of Sierra Vista
1801 Bella Vista
Sierra Vista, AZ 85635
USA
Tel: (1 520) 458-3315
Fax: (1 520) 458-0584
e-mail: vgoulot@ci.sierra-vista.az

Tom Vant

Chair
CCIB Environment Committee
7419 17th Avenue
Edmonton, Alberta
Canada
Tel: (1 780) 970-6959
Fax: (1 780) 970-6805
e-mail: vant.tom@syncrude.com

Cliff Wallis

Treasurer
Alberta Wilderness Association
615 Deer Croft Way S.E.
Calgary, Alberta T2J 5V4
Canada
Tel: (1 403) 271-1408
Fax: (1 403) 271-1408
e-mail: deercroft@home.com

Don Wedge

Vice-President
Stop Environment Group
288 Grosvenor # 5
Montréal, Québec H3C 1H9
Canada
Tel: 931-0197
Fax: 931-1789
e-mail: dwedge@sympatico.ca

Angie Woo

315 Lake Mead Crescent SE
Calgary, Alberta T2J 4A2
Canada
Tel: (1 403) 271-1518
Fax: (1 403) 278-3166
e-mail: angiewoo5@hotmail.com

Sheldon Zakreski

New Energy and Industrial Technology Development Organisation
1901 L Street, N.W.

Suite 602
Washington, D.C. 20036
USA
Tel: (1202) 822-9298
Fax: (1 202) 822-9289
e-mail: sheldonz@nedodc.org

José Carmelo Zavala Álvarez
Asesor Técnico
Proyecto Fronterizo Educación Ambiental A.C.
Lava 1215
Secc. Jardines Playa de Tijuana
Tijuana, Baja California 22200
México
Tel: (011 52 66) 23-33-68, 23-33-39
Fax: (011 52 66) 30-0590
e-mail: jczavala@telnor.net

Andrzej Zeromski
Profesor Investigador
Universidad de Guadalajara
De los Maestros y Mariano Bárcena s/n
Guadalajara, Jalisco 44260
México
Tel: (011 523) 824-1363
Fax: (011 523) 853-5058
e-mail: zeromski@fuentes.csh.udg.mx

DÉLÉGATIONS / DELEGACIONES/ DELEGATIONS

Canada

Andy Bowcott
Manager, CEC and Latin America
Environment Canada
Terrasses de la Chaudière, 25th Floor
10, rue Wellington
Hull, Québec K1A 0H3
Tel: (1 819) 994-7669
Fax: (1 819) 997-0199
e-mail: andy.bowcott@ec.gc.ca

Norman Brandson

Deputy Minister
Manitoba Environment
450 Broadway
Room 350
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8
Tel: (1 204) 945-8807
Fax: (1 204) 948-1256
e-mail: normanbrandson@env.mb.ca

Rita Cerutti

Senior Advisor
Environment Canada
25th Floor

Les Terrasses de la Chaudière
10 Wellington Street
Hull, Québec K1A 0H3
Tel: (1 819) 994-0148
Fax: (1 819) 997-0199
e-mail: rita.cerutti@ec.gc.ca

Kelley Charlebois

Executive Assistant to the Minister
Alberta Environment
10800 97th Ave., #323
Edmonton, Alberta R5K 2B6
Tel: (780) 427-2391
Fax: (780) 427-2391
e-mail: kcharlebois@assembly.ab.ca

Diane Clarke

Director, Strategic Policy Communications
Environment Canada
Les Terrasses de la Chaudière, 25th Floor
10 Wellington Street
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel: (819) 953-2853
Fax: (819) 994-6484
e-mail: clarke@ec.gc.ca

Jean Couture

Conseiller
Ministère de l'Environnement du Québec
Édifce Marie-Guyart, 6e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec, Québec G1R 5V7
Tel: (1 418) 521-3828 poste 4105
Fax: (1 418) 644-4598
e-mail: jean.couture@mef.gouv.qc.ca

Christine Guay

Executive Director
International Relations Directorate
Les Terrasses de la Chaudière, 22th Floor
10 Wellington Street
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel: (819) 994-4404
Fax: (819) 994-6227
e-mail: christine.guay@ec.gc.ca

Wanda Hoskin

Acting Director, Mineral & Metals Sector
Natural Resources Canada
580 Booth Street
10th Floor
Ottawa, Ontario K1A 0E4
Tel: (1 613) 995-9064
Fax: (1 613) 992-5244
e-mail: whoskin@nrcan.gc.ca

Krissa Jensen

Senior Special Assistant to the Minister
Environment Canada
Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, 28th Floor
Hull, Québec K1A 0H3
Tel: (1 819) 997-1441
Fax: (1 819) 994-6689
e-mail: krissa.jensen@ec.gc.ca

Kathryn Labach

Communications Officer
Environment Canada
4999 - 98 Avenue
Suite 200
Edmonton, Alberta T6B 2X3
Tel: (1 780) 951-8717
Fax: (1 780) 495-2478
e-mail: kathryn.labach@ec.gc.ca

Denis Langlois

Lawyer, International Environmental Law
Department of Foreign Affairs and International Trade
Lester B. Pearson Building
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Tel: (1 613) 995-1135
Fax: (1 613) 966-6483
e-mail: denis.langlois@extott07.x400.gc.ca

Jenna Mackay-Alie

Director, Americas Branch
Environment Canada
Terrasses de la Chaudière, 25th Floor
10, rue Wellington
Hull, Québec K1A 0H3
Tel: (819) 994-1670
Fax: (819) 997-0199
e-mail: jenna.mackay-alie@ec.gc.ca

Gary Mar

Minister of Environment
Alberta Environment
10800 97th Ave., #323
Edmonton, Alberta R5K 2B6
Tel: (780) 427-2391
Fax: (780) 427-2391
e-mail: gmar@assembly.ab.ca

Daniel McCarthy

Executive Assistant to the Minister
Environment Canada
Terrasses de la Chaudière, 28th Floor
10, rue Wellington
Hull, Québec K1A 0H3

Tel: (1 819) 997-1441
Fax: (1 819) 994-6689
e-mail: daniel.mccarthy@ec.gc.ca

Linda McIntosh

Minister of Environment
Manitoba Environment
344 Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8
Tel: (1 204) 945-3522
Fax: (1 204) 942-1127
e-mail: minenv@leg.gov.mb.ca

Brigitte Nolet

Press Secretary
Environmental Minister's Office
Les Terrasses de la Chaudiere, 28th Floor
10 Wellington Street
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel: (819) 953-1101
Fax: (819) 953-3457
e-mail:

Sheila Risbud

Senior Policy Advisor
Environment Canada
4999 - 98 Avenue #200
Edmonton, Alberta T6B 2V3
Tel: (1 780) 951-8632
Fax: (1 780) 495-3086
e-mail: sheila.risbud@ec.gc.ca

Norine Smith

Assistant Deputy Minister Policy and Communications
Environment Canada
10 Wellington
23rd Floor
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel: 1 819 997-4882
Fax: 1 819 953-5981
e-mail: norine.smith@ec.gc.ca

Carol Smith Wright

Senior Policy Adviser
Department of Foreign Affairs and International Trade
Lester B. Pearson Building
125 Sussex Drive, Tower B
4th Floor
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Tel: (1 613) 944-1025
Fax: (1 613) 995-9525
e-mail:

Christine Stewart

Minister the Environment

Environment Canada
Les Terrasses de la Chaudière
10 Wellington Street
28th Floor
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel: (1 819) 997-1441
Fax: (1 819) 953-3457
e-mail: christine.stewart@ec.gc.ca

Annette Trimbee

Director, Environmental Assessment
Alberta Environmental Protection
9915, 108 Street, 10th floor
Edmonton, Alberta R5K 2G8
Tel: (1 403) 427-8155
Fax: (1 403) 422-5136
e-mail: atrimbee@env.gov.ab.ca

Luke Trip

Manager, Heavy Metals
Environment Canada
351 St-Joseph Blvd. 11th Floor
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel : (1 819) 997-1967
Fax : (1 819) 994-3479
e-mail : luke.trip@ec.gc.ca

Jim Vollmershausen

Regional Director General
Environment Canada
4999 - 98th Avenue
Twin Atria #2
Edmonton, Alberta T6E 2X3
Tel: (1 780) 951-8869
Fax: (1 780) 495-4367
e-mail: jim.vollmerhausen@ec.gc.ca

México

Mario Aguilar Sánchez

Representante de la Semarnap en la Embajada de México en Washington
Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)
1911 Pennsylvania Avenue N.W.
7th Floor
Washington, DC 20006
Tel: (1 202) 728-1770
Fax: (1 202) 728-1781
e-mail: ofrep@hotmail.com

Pedro C. Álvarez-Icaza Longoria

Director General de Ordenamiento Ecológico e Impacto Ambiental
Instituto Nacional de Ecología (INE)
Avenida Revolución 1425, 16° Piso
Col. Tlacopac, Del. Álvaro Obregón
México, D.F. 01040
Tel: (011 52 5) 624-3366 / 3367

Fax: (011 52 5) 624-3587
e-mail: palvarez@ine.gob.mx

Julia Carabias

Secretaria
Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)
Periférico Sur N° 4209, 6° piso
Fracc. Jardines en la Montaña
Delegación Tlalpan
México, D.F. 14210
Tel: (011 52 5) 628-0605, 628-0602, 628-0604, 628-0605
Fax: (011 52 5) 628-0644
e-mail:

Veronique Deli Meadows

Directora para América del Norte
Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)
Periférico Sur No.4209, 6° piso
Fracc. Jardines en la Montaña
Delegación Tlalpan
México, D.F. 14210
Tel: (011 52 5) 628-0600 Ext. 2042
Fax: (011 52 5) 628-0653
e-mail: vdeli@buzon.semarnap.gob.mx

Luis Ernesto González

Consejero Comercial
Embajada de México en Canada
45 O'Connor Street
Suite 1503
Ottawa, Ontario K1P 1A4
Canada
Tel: (1 613) 235-7782
Fax: (1 613) 235-1129
e-mail: luise.gonzalez@nafta-mexico.org

Jürgen Hoth Von Der Meden

Counselor for Environmental and Scientific Affairs
Embajada de México en Canada
45 O'Connor Street
Suite 1500
Ottawa, Ontario K1P 1A4
Canada
Tel: (1 613) 233-8988 Ext. 246
Fax: (1 613) 235-9123
e-mail: hoth@embamexca.com

Enrique Provencio Durazo

Presidente
Instituto Nacional de Ecología (INE)
Avenida Revolución 1425, Piso 39
Col. Tlacopac, Del. Alvaro Obregón
México, D.F. 01040
Tel: (011 525) 624-3400, 01, 02, 03

Fax: (011 525) 662-3598
e-mail: eproven@ine.gob.mx

Mario Guillermo Huacuja Rountree

Director General de Comunicación Social
SEMARNAP
Periférico Sur N° 4209, 6° piso
Fracc. Jardines en la Montaña
Delegación Tlalpan
México, D.F. 14210
Tel: (011 52 5) 628-0891; 628-8383
Fax: (011 52 5) 628-0891
e-mail: grios@buzon.semarnap.gob.mx

Héctor Márquez Solís

Director General de Análisis y Seguimiento a Tratados Comerciales Internacionales
Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (SECOFI)
Alfonso Reyes 30, piso 16
Col. Hipódromo Condesa
México, D.F. 06179
Tel: (011 52 5) 729-9119/20, 729-9100 Ext. 6638
Fax: (011 52 5) 729-9308
e-mail: hmarquez@secofi.gob.mx

Israel Núñez Birrueta

Director para América del Norte
Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)
Anillo Periférico Sur No.4209, 6° piso
Fracc. Jardines en la Montaña
Delegación Tlalpan
México, D.F. 14210
Tel: (011 525) 628-0600 Ext. 2039, 2042 y 2065
Fax: (011 52 5) 628-0653
e-mail: inunez@buzon.semarnap.gob.mx

Leonora Rueda Gutiérrez

Directora de Asuntos Fronterizos
Secretaría de Relaciones Exteriores
Ricardo Flores Magón N° 1
Ala B, Nuevo Edificio
Tlatelolco
México, D.F. 06995
Tel: (011 52 5) 117-4362
Fax: (011 52 5) 327-3045
e-mail:

José Luis Samaniego

Coordinador de Asuntos Internacionales
Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)
Periférico Sur N° 4209, 6° piso
Fracc. Jardines en la Montaña
Delegación Tlalpan
México, D.F. 14210
Tel: (011 52 5) 628-0650/51

Fax: (011 52 5) 628-0653
e-mail: jsamaniego@buzon.semarnap.gob.mx

Mireya Vega López

Subdirectora de Asuntos Bilaterales para América del Norte
Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)
Periférico Sur No.4205, 6° piso
Fracc. Jardines en la Montaña
Delegación Tlalpan
México, D.F. 14210
Tel: (011 52 5) 628-0600 Ext. 2037
Fax: (011 52 5) 628-0653
e-mail: ucaí@buzon.semarnap.gob.mx

United States

Laura K. Anderson

Director for Trade and the Environment
Office of the United States Trade Representatives
600 17th Street N.W.
Washington, DC 20506
Tel: (1 202) 395-9590, 395-8320
Fax: (1 202) 395-4579
e-mail: landerson@ustr.gov

Carol Browner

Administrator
U.S. Environmental Protection Agency
401 M Street South West
Room W 1200
Washington, DC 20460
Tel: (1 202) 260-4700
Fax: (1 202) 260-0279
e-mail:

Theodore G. Chopin

Garrison Commander
US Army Intelligence Center and Fort Huachuca
attn/ ATCS-CDR
Fort Huachuca, Arizona 85613-6000
USA
Tel: (1 520) 533-1562
Fax: (1 520) 538-1689
e-mail: chopint@huachuca-emh1.army.mil

Lorry Frigerio

NAFTA Coordinator
U.S. Environmental Protection Agency
401 M. Street S. W.
Mail Code: 2650R
Washington, DC 20460
Tel: (1 202) 564-6407
Fax: (1 202) 565-2412
e-mail: frigerio.lorry@epa.gov

Susan B. Hazen

Acting Deputy Director
U.S. Environmental Protection Agency
401 M Street South West
Mail Code 7501C
Washington, DC 20460
Tel: (1 703) 305-7090
Fax: (1 703) 308-4776
e-mail:

Susan Lysyshyn

Economic Councilor for Environment, Science and Technology
Embassy of the United States to Canada
100 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1P 5T1
Tel: (1 613) 238-5335, 238-4470 general
Fax: (1 613) 234-2588
e-mail: lysyshynsn@state.gov

James Morant

Associate Director
U.S. Environmental Protection Agency
401 M Street S.W.
Washington, DC 20460
Tel: (1 202) 260-2266
Fax: (1 202) 260-4968
e-mail: morant-james@epamail.epa.gov

William Nitze

Assistant Administrator
U.S. Environmental Protection Agency
401 M Street South West
Mailcode 2610R
Washington, DC 20460
Tel: (1 202) 564-6600
Fax: (1 202) 565-2407
e-mail: hicks.carolyn@epamail.epa.gov

Herb Raffaele

Chief
Fish & Wildlife Services
4401 N. Fairfax Drive
Room 730
Arlington, VA 22203
Tel: (1 703) 358-1754
Fax: (1 703) 358-2849
e-mail: herb_raffaele@fws.gov

Anne Rowley

Senior Attorney
U.S. Environmental Protection Agency
401 M Street S.W.
Mail Code 2399
Washington, DC 20460
Tel: (1 202) 260-5584

Fax: (1 202) 260-3828
e-mail: rowley.anne@epamail.epa.gov

Paul Schmidt

Chief, Office of Migratory Bird
U.S. Fish and Wildlife Service
4401 North Fairfax Drive
Suite 634
Arlington, VA 22203
Tel: (1 703) 358-1714
Fax: (1 703) 358-2217
e-mail:

Margaret Schneider

Environmental Protection Specialist
U.S. Environmental Protection Agency
401 M Street S.W.
Washington, DC 20460
Tel: (1 202) 564-6479
Fax: (1 202) 565-2412
e-mail: Schneider.Margaret-OIA@epa.gov

Russell Smith

Attorney
U.S. Department of Justice
601 D Street N.W.
Suite 8024
Box 4390 Ben Franklin Station
Washington, DC 20044-4390
Tel: (1 202) 514-0279
Fax: (1 202) 514-4231
e-mail: russell.smith@usdoj.gov

Angela Somma

U.S. Department of Commerce
1315 East-West Highway
Rm. 13658
Silver Spring, MD 20910
Tel: (1 301) 713-1401
Fax: (1 301) 713-0376
e-mail:

JPAC

Regina Barba Pirez

Secretaria General
Unión de Grupos Ambientalistas, I.A.P.
Avenida Antonio Rodríguez #101-L (Antes Av.13)
Col. San Simón, Ticumac
México, D.F. 03660
Tel: (011 525) 672-2732
Fax: (011 525) 532-5639
e-mail: elrasa@df1.telmex.net.mx

Daniel Ignacio Basurto González

Abogado

Basurto, Santillana y Arguijo, S.C.
Homero N° 1804, Desp.602
Col. Polanco
México, D.F. 11570
Tel: (011 525) 395-1085
Fax: (011 525) 395-1095
e-mail: basaar@intmex.com

Peter A. A. Berle

National Audubon Society
1901 Pennsylvania Avenue N.W. Suite 1100
Washington, DC 20006
Tel: (1 413) 298-0061
Fax: (1 413) 298-0069
e-mail: pberle@audubon.org

Lorraine Brooke

Consultant
3745 rue St-Jacques West, Suite 220
Montréal, Québec H4C 1H3
Tel: (514) 934-1218
Fax: (514) 937-5057
e-mail: toportia@Mlink.NET

Jacques Gérin

Conseiller
Hatch & Associés Inc.
5, Place Ville-Marie, Bureau 200
Montréal, Québec H3B 2G2
Tel: (514) 861-0583
Fax: (514) 397-1651
e-mail: jgerin@hatch.ca

Jonathan Plaut

3 Ashland Road
Summit, NJ 07901
Tel: (1 908) 273-4127
Fax: (1 908) 273 6836
e-mail: jplaut@aol.com

Jean Richardson

Director, EPIC Project
University of Vermont
153 South Prospect Street
Burlington, Vermont 05405
Tel: (1 802) 656-4055
Fax: (1 802) 656-8015
e-mail: jean_richardson@together.org

Jonathan Scarth

Executive Vice President
Delta Waterfowl Foundation
R. R. 1, Box 1
Portage la Prairie, Manitoba R1N 3A1
Tel: (1 204) 239-1900

Fax: (1 204) 239-5950
e-mail: jscarth@deltawaterfowl.com

Mary Simon

Ambassador for Circumpolar Affairs
Department of Foreign Affairs and International Trade
Lester B. Pearson Building
125 Sussex Drive, Tower B-4-226
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Tel: (1 613) 992-6588
Fax: (1 613) 944-1852
e-mail:

Donna Tingley

Executive Director
Environmental Law Centre
10709 Jasper Avenue, Suite 204
Edmonton, Alberta T5J 3N3
Tel: (1 780) 424-5099
Fax: (1 780) 424-5133
e-mail: dtingley@elc.ab.ca

Raúl Tornel Cruz

Presidente
Comité Técnico Nacional de Normalización de Sistemas de Administración Ambiental -
COTENNSAMM
Manuel María Contreras # 133, 1er. Piso
Col. Cuauhtémoc
México, Distrito Federal 06500
Tel: (011 52 5) 566-4750, 535-5872
Fax: (011 52 5) 705-3686
e-mail: imnc@inetcorp.net.mx

Blanca Torres

Profesora
El Colegio de México, A.C.
Camino al Ajusco 20
Col. Pedregal de Santa Teresa
México, D.F. 01900
Tel: (011 525) 449-3000 x 4037
Fax: (011 525) 645-0464
e-mail: btorres@colmex.mx

Liette Vasseur

International Project Director
Saint-Mary's University
923 Robie St.
Halifax, Nova Scotia B3H 3C3
Tel: (1 902) 496-8234
Fax: (1 902) 420-5261
e-mail:

John D. Wirth

President
North American Institute

708 Paseo de Peralta
Santa Fe, NM 87501
Tel: (1 505) 982-3657
Fax: (1 505) 983-5840
e-mail: naminet@santafe.edu

National Advisory Committees

CANADA

Stewart Elgie

Managing Lawyer
Sierra Legal Defence Fund
106 Front Street East, Suite 300
Toronto, Ontario M5A 1E1
Canada
Tel: (1 416) 368-7533
Fax: (1 416) 363-2746
e-mail: selgie@sierralegal.org

William J. Andrews

Barrister & Solicitor
1958, Parkside Lane
North Vancouver, B.C. V7G 1X5
Canada
Tel : (1 604) 924-0921
Fax : (1 604) 924-0918
e-mail : bandrews@direct.cav

Chris Peirce

Vice President
Canadian Association of Petroleum Producers
350 - 7th Avenue S.W., Suite 2100
Calgary, Alberta T2P 3N9
Canada
Tel: (1 403) 267-1147
Fax: (1 403) 234-0200
e-mail: peirce@capp.ca

Jim Leslie

Program Director
International Institute for Sustainable Development (IISD)
1167 Kensington Cr. N. W., Suite 310
Calgary, Alberta T2N 1X7
Canada
Tel: (1 403) 543-7233
Fax: (1 403) 543-7232
e-mail: busprog@iisd.ca

MÉXICO

Mateo Castillo Ceja

Coordinador de Asuntos Ambientales
Coordinadora de Cámaras y Asociaciones Empresariales del Edo. de Michoacán
Reforma Agraria #400-31
"El Pueblito" San José del Cerrito

Morelia, Michoacán 58089
México
Tel: (011 524) 320-1039
Fax: (011 524) 315-7784
e-mail: mateo@mail.giga.com

USA

Sanford Gaines

Professor; Co-Director, Mexican Legal Studies Program
University of Houston
4800 Calhoun
Houston, Texas 77204-6371
USA
Tel: (1 713) 743-2159
Fax: (1 713) 743-2223
e-mail: sgaines@uh.edu

Werner H. Braun

Issues Manager
Chlorine Chemistry Council
1300 Wilson Boulevard
Arlington, Virginia 22209
USA
Tel: (1 703) 741-5815
Fax: (1 703) 741-6815
e-mail: werner_braun@cmahq.com

Teresa Leal

Coordinating Council Representative
Southwest Network for Environmental and Economic Justice
441 N. Rodriguez Street, Suite 7
Nogales, AZ 85621
USA
Tel: (1 520) 287-6317
Fax: (1 520) 287-4349
e-mail: borderlands@theriver.com

Andrew Mangan

Executive Director
Business Council for Sustainable Development
for the Gulf of Mexico
4425 South Mopac Expressway
Ste. 500 Bldg. III
Austin, Texas 78735
Tel : (512) 892-6411
Fax : (512) 892-6443
e-mail : mangan@bcsgm.org

Robin L. Rosenberg

Deputy Director
University of Miami
1500 Monza Avenue
Suite 218
Coral Gables, Florida 33146
USA

Tel: (1 305) 284-8957
Fax: (1 305) 284-6370
e-mail: rosenberg@miami.edu

GAC

Canada
N/A

Mexico
N/A

United States
Robert W. Varney
Commissioner
New Hampshire Department of Environmental Services
6 Hazen Drive
P.O. Box 95
Concord, New Hampshire 03301-3503
USA
Tel: (1 603) 271-3503
Fax: (1 603) 271-2867
e-mail: r_varney@des.state.nh.usb

CCE – CCA - CEC

Janice Astbury
NAFEC Coordinator
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: janmart@web.apc.org

Greg Block
Director
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4320, 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: gblock@ccemtl.org

Charles Dickson
Communications Coordinator
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4317, 350-4300
Fax: 350-4314

Malika Elhadj
Coordinator of Public Participation

CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Tel: (514) 350-4363, 350-4300 general
Fax: (514) 350-4314
e-mail: melhadj@ccemtl.org

Janine Ferretti

Executive Director
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4317, 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: jferrett@ccemtl.org

Hernando Guerrero

Head, Capacity Building and Mexico Office Liaison
CCE - CCA - CEC
Progreso No. 3
Col. del Carmen, Coyoacán
México, D. F. 04110
Tel: (011 52 5) 659-5021, 659-5023, 659-1905
Fax: Tel/Fax (011 52 5) 659-5021, 659-5023, 659-1905
e-mail: cca@df1.telmex.net.mx

Andrew Hamilton

Chief, Science Division
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: (514) 350-4332, (514) 350-4300
Fax: (514) 350-4314
e-mail: ahamilto@ccemtl.org

Hans Herrmann

Jefe de Programa de Conservación de la Biodiversidad
CCE - CCA - CEC
393, rue St-Jacques Ouest, Bureau 200
Montreal
Montreal, Québec H2Y 1N9
Tel: (514) 350-4340
Fax: (514) 350-4314
e-mail: hherrman@ccemtl.org

David Markell

Head, Submissions on Enforcement Matters Unit
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: dmark@ccemtl.org

Richard (Nick) Nikkila

Manager, Air Quality Program
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Tel: 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: nnikkila@ccemtl.org

Marc Paquin

Secrétaire du Conseil
CCE - CCA - CEC
393, rue Saint-Jacques ouest, Bureau 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4324, 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: mpaquin@ccemtl.org

Darlene Pearson

Head, Law and Policy Program
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Tel: 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: dpearson@ccemtl.org

Manon Pepin

Coordonnatrice du CCPM et projets spéciaux
CCE - CCA - CEC
393, rue Saint-Jacques ouest, Bureau 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4305, 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: mpepin@ccemtl.org

Sarah Richardson

Program Manager, NAFTA / Environment
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4336, 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: srichard@ccemtl.org

Martha Rosas

Program Manager, Conservation
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4326, 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: mrosas@ccemtl.org

Carla Sbert

Legal Officer
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Tel: 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: csbert@ccemtl.org

Marcos Silva

Information Center Manager
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: msilva@ccemtl.org

Jeff Stoub

Publications Coordinator
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: jstoub@ccemtl.org

Scott Vaughan

Program Manager, Environment and Economy
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4302
Fax: 350-4314
e-mail: svaughan@ccemtl.org

Cristóbal Vignal

Coordinator, Program Liaison
CCE - CCA - CEC
393 St. Jacques Street West, Suite 200
Montréal, Québec H2Y 1N9
Tel: 350-4333, 350-4300 general
Fax: 350-4314
e-mail: cvignal@ccemtl.org

Médias**Jacques Beaupré**

Reporter
Canadian Broadcasting Corporation
1724 westmount Blvd. NW
Calgary, AB T2P 2M7
Canada
Tel: (1 403) 521-6261

Fax: (1 403) 521-6288
e-mail:

Bill Hess

Reporter

Sierra Vista Herald

102 Fab Avenue

Sierra Vista, AZ 85635

USA

Tel: (1 520) 458-9440, ext. 115

Fax: (1 520) 459-0120

e-mail: svhads@c2i2.com